Autoévaluation du Pôle de Recherche en Sciences Humaines Vague B

PARTIE A : RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2020 3

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE FEDERATIVE 3

A. CONTEXTE 3

B. MISSIONS 4

C. COMPOSITION 5

II. ORGANISATION DE LA STRUCTURE FEDERATIVE 10

A. Fonctionnement au quotidien 10

B. Instances de gouvernance 16

C. Evolutions de la gouvernance depuis la création de la structure fédérative 20

III. BILAN SCIENTIFIQUE : ACTIVITES ET RESULTATS DE LA RECHERCHE 22

A. SOUTENIR : le PRSH, une structure d'appui à la recherche en SHS 22

B. DEVELOPPER un pôle d'animation scientifique 25

C. CONSTITUER une plateforme de services 29

D. PARTAGER des résultats et assurer un rayonnement scientifique 32

PARTIE B : STRATEGIE ET PROJET SCIENTIFIQUE 2022-2026 35

I. BILAN : LE P.R.S.H., UN PÔLE DE RECHERCHE DE RAYONNEMENT REGIONAL 35

II. PERSPECTIVES : CONFORTER LE RÔLE DU P.R.S.H. DANS LE PAYSAGE REGIONAL ; RAYONNER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL. 40

A. Développer le rôle du P.R.S.H. en tant que plateforme d'équipement et de services. 40

B. Développer les partenariats nationaux et internationaux : l'exemple du Gis MiDiB, Migrations et diversités dans les iles britanniques 41

C. Renforcer l'animation scientifique : l'exemple du séminaire Contagion 41

D. Revoir la politique de communication 43

ANNEXES RAPPORT HCERES PRSH (2015-2020) 45

ANNEXE 1 : RESSOURCES FINANCIERES, EVOLUTION STRUCTURATION BUDGETAIRE DU PRSH 49

a) Histogrammes répartition postes budgétaires 206/2017/2018/2019/2020 49

b) Tableau évolution budgétaire 2018-2020 50

ANNEXE 2 : RESSOURCES MATERIELLES 51

a) Diagramme programmation 2016/2017/2018/2019 51

..... 53

..... 53

ANNEXE 3 : STATUTS 54

a) Statuts du PRSH initiaux approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Le Havre Normandie le 16 octobre 2015 54

b) Statuts modifiés 57

c) Règlement Intérieur 62

..... 63

..... 64

d) Tableau récapitulatif de réunions des instances 2015-2020 66

e) Liste des membres du CAS 2020 67

f) Liste des membres de la commission de prospective 2020 68

Pôle de Recherche en Sciences Humaines

Université Le Havre Normandie - bâtiment PRSH- 25 rue Philippe LEBON
BP1123 – 76063 LE HAVRE
Téléphone : +33 (0)2 32 74 40 00 ~ https://prsh.univ-lehavre.fr/

SF 201122243J

Créée à l'initiative de l'Université Le Havre Normandie, le PRSH fédère désormais 6 laboratoires de recherche : l'UMR IDEES (Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés, UMR 6266 CNRS IDEES), les équipes d'accueil EDEHN (Équipe D'Economie Le Havre Normandie, EA 7263), GRIC (Groupe de Recherche Identités et Cultures, EA 4314), LexFeim (Laboratoire de recherche en droits fondamentaux, échanges internationaux et mer, EA 1013), NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation, EA 969) et une équipe interne, le CERMUD (Centre de Recherche sur les Mutations du droit et les mutations sociales). Il structure pour l'Université Le Havre Normandie le pôle de recherche régional normand « Humanités, Culture et sociétés ». Des partenariats sont en cours de constitution avec l'école d'architecture de Rouen, l'ESADHAR et la structure fédérative SF Log.

Mission

Structurer, animer, valoriser la recherche en lettres, langues, sciences humaines et sociales menée à l'Université Le Havre Normandie et l'inscrire dans un réseau partenarial régional.

Programme Scientifique

Son programme scientifique s'articule autour de 2 pôles thématiques :

Normes, Identités, Représentations

Etudes maritimes, portuaires et territoriales

La labellisation du Conseil d'Animation Scientifique

Le PRSH favorise les recherches interdisciplinaires, inter-laboratoires s'inscrivant dans les deux axes scientifiques en structurant la recherche en SHS grâce à un Appel à Manifestation d'Intérêt Annuel depuis 2017 et d'un programme scientifique construit autour d'animations pérennes (cycle « au fil des mots » de valorisation de publications, Journée des doctorants du PRSH, cycle de formations)

Son soutien actif a permis l'émergence de nouveaux réseaux et l'incubation de projets de recherche dont certains ont depuis obtenu des financements régionaux et nationaux.

Le PRSH en chiffre

2 pôles de recherche

8 projets labellisés

115 chercheurs et enseignants-chercheurs

En collaboration avec :

4 écoles doctorales

6 laboratoires dont 1 UMR

Le présent document, réalisé dans le cadre de la campagne d'évaluation HCERES -vague B-, présente, d'une part le rapport d'activités de la structure fédérative, d'autre part, le projet stratégique et scientifique pour 2021-2025.

PARTIE A : RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2020

I. Présentation de la structure fédérative

A. CONTEXTE

Fondé en 2011, le Pôle de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (PRSH) est une **structure fédérative** *-c'est-à-dire une structure regroupant plusieurs laboratoires autour d'un projet commun-* créée dans le cadre du projet de structuration des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Le Havre Normandie. Il s'agissait de mutualiser, d'une part, les forces scientifiques issues des différents laboratoires fédérés et, d'autre part, les moyens techniques et administratifs associés à la structure fédérative, cela afin de construire une stratégie de recherche pluridisciplinaire et de renforcer les programmes de recherche constitués autour de dynamiques collectives. Cette stratégie devait s'exprimer à plusieurs niveaux : local, régional, voire national.

Plus particulièrement, ce projet était une réponse institutionnelle à la mise en œuvre d'une politique de financements régionaux (Haute-Normandie), adossée à la reconnaissance de grands domaines de recherche spécifiques, dont l'un recouvrait un périmètre scientifique Sciences Humaines et Sociales *: le Grand Réseau de Recherche Culture et Société en Normandie (CSN)*. Le PRSH s'est d'ailleurs positionné comme un acteur majeur du réseau en participant activement à l'animation, à l'ingénierie et à l'évaluation des projets issus du pôle. Le PRSH a contribué, en lien étroit avec la structure fédérative de Rouen (IRIHS), à structurer le réseau en déployant des activités de mise en réseau, de veille scientifique, de communication (conception et coordination scientifique de la brochure présentant les projets lauréats de chaque appel annuel) et de valorisation. Ce pilotage actif a assuré un rayonnement régional au PRSH, lui permettant aujourd'hui d'être reconnu comme un acteur majeur du réseau de recherche scientifique normand en Sciences Humaines et Sociales et un interlocuteur privilégié aussi bien de partenaires académiques (IRIHS, Maison Régionale des Sciences de l'Homme de Caen) que de bailleurs de fonds (Région Normandie, Communauté d'Agglomération Le Havre Seine Métropole) ou de structures nationales telles que l'alliance CVT Athéna ou d'acteurs issus de la société civile (Le Grand Port Autonome du Havre, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre). Depuis sa création le PRSH a connu quatre équipes de direction ayant contribué successivement à renforcer les missions du PRSH, grâce à une stratégie de spécification de ses activités autour de quatre axes :

- **Soutenir** une logique d'appui à la recherche en SHS ;
- **Développer** des dynamiques d'animation, de structuration et de labellisation de la recherche en SHS ;
- **Constituer** une interface entre laboratoires de recherche, réseaux scientifiques et société civile ;
- **Partager** des résultats et produire un rapport des activités de la structure pour en mesurer le rayonnement.

B. MISSIONS

Ouvert à l'ensemble des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants en Sciences Humaines et Sociales de l'Université du Havre, le PRSH a pour mission :

- de favoriser les interactions entre ses membres ainsi que les croisements entre disciplines ;
- d'aider au montage et au financement de nouveaux projets pluridisciplinaires et inter-laboratoires ;
- de soutenir l'émergence d'axes de recherche pluridisciplinaires en SHS à l'université du Havre ;
- d'animer le réseau scientifique régional recouvrant le champ des Sciences Humaines et Sociales (le pôle « Humanités, Culture et Sociétés ») et de participer à la structuration de partenariats scientifiques dans des pôles à vocation transdisciplinaires (les pôles «sciences du numérique » et « Continuum Terre-Mer »),
- d'accueillir les manifestations de recherche scientifique à caractère pluridisciplinaire, inter-laboratoire.

Le PRSH a su évoluer d'une simple unité de service vers un pôle de référence, en développant sa propre signature autour de deux axes scientifiques fédérant l'ensemble des SHS présents à l'Université Le Havre Normandie. En 2016, dans le contexte de préparation du contrat d'établissement 2017-2021, la précédente équipe de direction du PRSH avait organisé une consultation de l'ensemble des enseignants-chercheurs concernant, d'une part, leurs thématiques de recherche, en définissant pour chacun un champ de recherche principal des thèmes de recherche secondaires et des mots clés, et d'autre part leur appartenance à des réseaux institutionnels (appartenance à certains pôles type MRSH).

Deux axes s'étaient dégagés dessinant la cartographie scientifique des SHS à l'Université Le Havre Normandie :

- ✓ « <u>Normes, Identités, Représentations</u> ». Cet axe regroupe un certain nombre de thématiques telles que : identités sociales, normes juridiques, études sur le genre, représentation politique, études littéraires, esthétique et représentation, études culturelles. Il s'insère parfaitement dans les préoccupations scientifiques d'une majorité des membres du PRSH et intéressent l'ensemble des 6 laboratoires en SHS : le Groupe de recherche identités et cultures (GRIC) ; l'UMR IDEES (Identités et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés) ; le LexFEIM, dont les thématique des droits fondamentaux et des échanges internationaux touchent inévitablement aux questions de l'identité et des normes ; l'EDEHN, avec l'axe « économie des politiques publiques » ; le NIMEC ; le CeRMuD.

- ✓ « <u>Études maritimes, portuaires et territoriales</u> ». Ce domaine regroupe des chercheurs de deux laboratoires de l'université ; il rréunit des juristes des géographes, des historiens, des sociologues. Droits de la mer et activités portuaires (LexFEIM), transports (IDEES), aménagement et développement territoriale (IDEES), mobilités, représentations et territoires (IDEES).

C. COMPOSITION

Le Pôle de Recherche en Sciences Humaines (PRSH) est une structure fédérative de l'Université Le Havre Normandie (ULHN), regroupant l'ensemble des unités de recherche en sciences humaines et sociales. Il fédère une unité mixte de recherche, quatre équipes d'accueil et une équipe interne, couvrant ainsi la quasi-totalité des domaines Sciences Humaines et sociales à l'exception de l'archéologie, la philosophie, des sciences de l'éducation, l'épistémologie-histoire des sciences, les cultures et langues régionales, la théologie :

- IDEES LE HAVRE (Centre de recherche pluridisciplinaire sur les mobilités, les identités et les transports) UMR IDEES 6266 CNRS, une unité mixte de recherche spécialisée sur les mobilités, les identités et les transports grâce à une fertilisation disciplinaire croisée entre sociologie, géographie, urbanisme, histoire, sciences de l'information et de la communication ;
- EDEHN (Équipe d'Économie Le Havre Normandie) EA 7263, équipe mixant des approches méthodologiques et disciplinaires sur l'analyse économique des politiques publiques, de l'économie de la culture et des modélisations économiques ;
- GRIC (Groupe de Recherche Identités et Cultures) JE 2436, groupe pluridisciplinaire s'intéressant plus particulièrement aux notions d'héritages, de métissages, de diversités et aux croisements entre littérature et sciences humaines ;
- LexFEIM (Laboratoire d'études en droits fondamentaux, des échanges internationaux et de la mer) EA 1013, centre d'études juridiques et politiques spécialisé dans l'analyse des droits fondamentaux de « la personne humaine » ainsi que dans les recherches relatives au droit de la mer et aux échanges internationaux (focale Europe centrale et orientale).
- NIMEC (Normandie Innovation, Marché, Entreprise, Consommation) EA 969, équipe pluri-site normande de gestionnaires s'intéressant plus particulièrement à trois domaines thématiques : innovation et coopération ; cultures, identités et consommation ; comportement organisationnel et postures managériales ;
- CeRMuD (Centre de Recherche sur les Mutations du Droit), Equipe interne de juristes travaillant sur les concepts de régulation des mutations, de circulation des modèles au sein des systèmes juridiques et des relations entre droit et intégration des zones terrestres maritimes;

L'annuaire des membres du PRSH est déterminé chaque année sur présentation des arrêtés des laboratoires SHS de l'ULHN ; au 01/09/2020 la structure regroupe 195 membres (Enseignants-chercheurs, Chercheurs, Ingénieurs et Techniciens Administratifs permanents ou temporaires, personnels administratifs, doctorants) représentant 193,5 ETP.

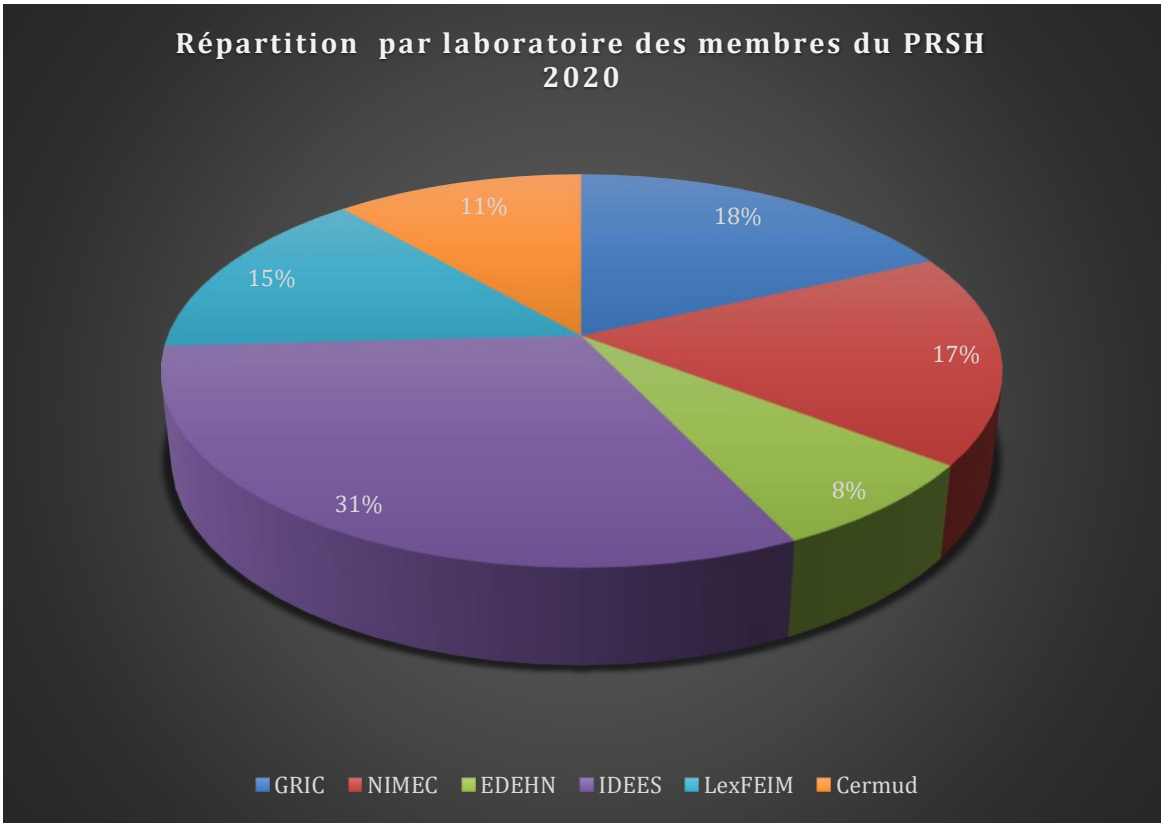

Ce diagramme de répartition des membres de chacun des laboratoires composant la structure fédérative a évolué depuis celui présenté en 2015 : un nouveau laboratoire de droit s'est créé, amoindrissant le poids du laboratoire historique de droit ; le poids de l'équipe du NIMEC s'est renforcée à la faveur de recrutements de MCF et de PU entre 2015 et 2020 ; le poids des autres entités de recherche s'est maintenu. Aussi, on peut constater que trois laboratoires ont un nombre de membres relativement similaire (LexFEIM, NIMEC, GRIC), le laboratoire d'Économie et le CERMUD présentent des effectifs moindres soit en raison d'un faible nombre de doctorants pour l'EDEHN,, soit en raison de sa création récente . Enfin, l'UMR Idées Le Havre représente quasiment un tiers des effectifs du PRSH.

En analysant de manière plus précise les données, il convient de s'intéresser à :

- *la répartition par statut des membres du PRSH :* les extractions RH nous permettent de considérer la répartition des membres de la structure fédérative selon leur statut, ce qui nous permet à terme de comprendre les effets de seuil en termes d'appui technique à la recherche (personnels administratifs et ITRF), d'encadrement scientifique (EC PU ou MCF HDR), de dynamique de la recherche (nombre de doctorants).

Cette grille d'analyse indique concernant le PRSH une évolution de la répartition des personnels entre 2016 et 2020 avec trois faits saillants :

- **Diminution de nombre de doctorants** : jusqu'en 2016, ils représentaient plus de 50% des membres du PRSH, offrant un appui structurel à l'animation scientifique de la structure (dynamique jeune-chercheur alors très présente au

PRSH) avec un taux de présence dans les laboratoires et au PRSH relativement important. Cette donnée s'explique par le départ à la retraite d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs (PU et MCF historiques) ; néanmoins cette problématique devrait être nuancée grâce au renforcement récent de l'offre d'encadrement scientifique (2018-2020). En effet, *Le ratio jeunes-chercheurs / chercheurs statutaires s'est inversé entre 2016 et 2020*, soulignant la nécessité pour le PRSH d'opérer un soutien particulier en termes d'ingénierie d'allocations doctorales qu'elles soient avec un financement établissement, communautaire (Le Havre Seine Métropole) ou partenarial (CIFRE).

- **Augmentation nette du nombre de Maîtres de conférences ayant soutenus une Habilitation à Diriger des Recherches et de Professeurs des Universités** : le doublement du nombre de MCF ayant une HDR (de 6% en 2016 à plus de 13% en 2020) et le recrutement de professeurs des universités (augmentation du nombre de PU à 7%) permettent de structurer une offre d'encadrement scientifique et doctoral, représentant un cinquième des membres de la structure. Cette dynamique doit être renforcée dans les années à venir car de fortes disparités sont à noter entre les domaines disciplinaires et même à l'intérieur de ces derniers avec la quasi disparition par exemple en Histoire du corps professoral ou sa très forte diminution en droit par exemple (perte en 2020-2021 de 3 PU). De plus, il faut noter le futur départ à la retraite d'un certain nombre de baby-boomers à compter des années 2022 avec une pyramide des âges particulièrement inquiétante en regard des campagnes d'emploi actuelles très faibles. Il est à noter que le ratio MCF/PU est à l'échelle nationale plutôt de l'ordre de75% /25% ; le faible pourcentage de PU compensé par un nombre de MCF HDR important reste *le signal d'un déséquilibre, qui peut s'avérer à termes préjudiciable aux SHS à l'ULHN et d'un élargissement de ce vivier, sans possibilité d'évolution de carrière professionnelle.*
- **Augmentation des personnels administratifs et ITRF** : ces derniers, en fournissant un appui administratif de type généraliste (gestion administrative et financière) ou technique aves des compétences spécifiques, structurent un accompagnement nécessaire aux membres du PRSH, en permettant une adaptation aux évolutions de l'environnement de la recherche académique en France. En effet, la recherche s'est depuis une vingtaine d'années technicisée à l'aune de plusieurs dynamiques : financement de la recherche sur Appel A Projets, digitalisation des données issues de la recherche ; passage des budgets des universités en mode Gestion Budgétaire Comptabilité Publique ; adoption de normes contraignantes (plan de gestion des données, stockage et durabilité de ces mêmes données…). La structuration d'un personnel de plus en plus qualifié et spécifique pour remplir ces missions a permis de soutenir l'activité du PRSH et des entités fédérées dans une double direction : *pilotage et administration* avec un rôle spécifique en matière d'ingénierie de projets de recherche *et édition numérique et*

communication avec une compétence particulière en matière de secrétariat de revue scientifique et en termes de médiation scientifique à l'aide d'outils numériques dédiés, les carnets d'hypothèses. *Cependant ce renforcement reste, d'une part, fortement soumis aux aléas des mutations ou départs en raison de leur partition en quotités à temps partiel ; de leur statut contractuel et d'autre part très sectorisé avec la représentation de personnels issus de deux Branches d'Activités Professionnelles* (F : Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs et J : gestion et pilotage). Le défi du prochain exercice sera de pérenniser les postes et compétences existants et de déployer une autre structuration plus scientifique avec le recrutement de personnels ITRF en BAP D Sciences Humaines et Sociales afin d'appuyer le déploiement de recherches structurantes nécessitant des capacités de soutien en matière de gestion de données qualitatives et quantitatives. Enfin, le recrutement de personnels techniques dédiés à la gestion des équipements remarquables en place au PRSH (espace de smart collaboration, numériseur, traceur, projet d'une humanum Box) constituerait une possibilité d'évolution vers la mise en place d'un plateau technique de recherche.

Ces évolutions structurelles peuvent être synthétisés à l'aide de la mise en miroir des deux diagrammes suivants :

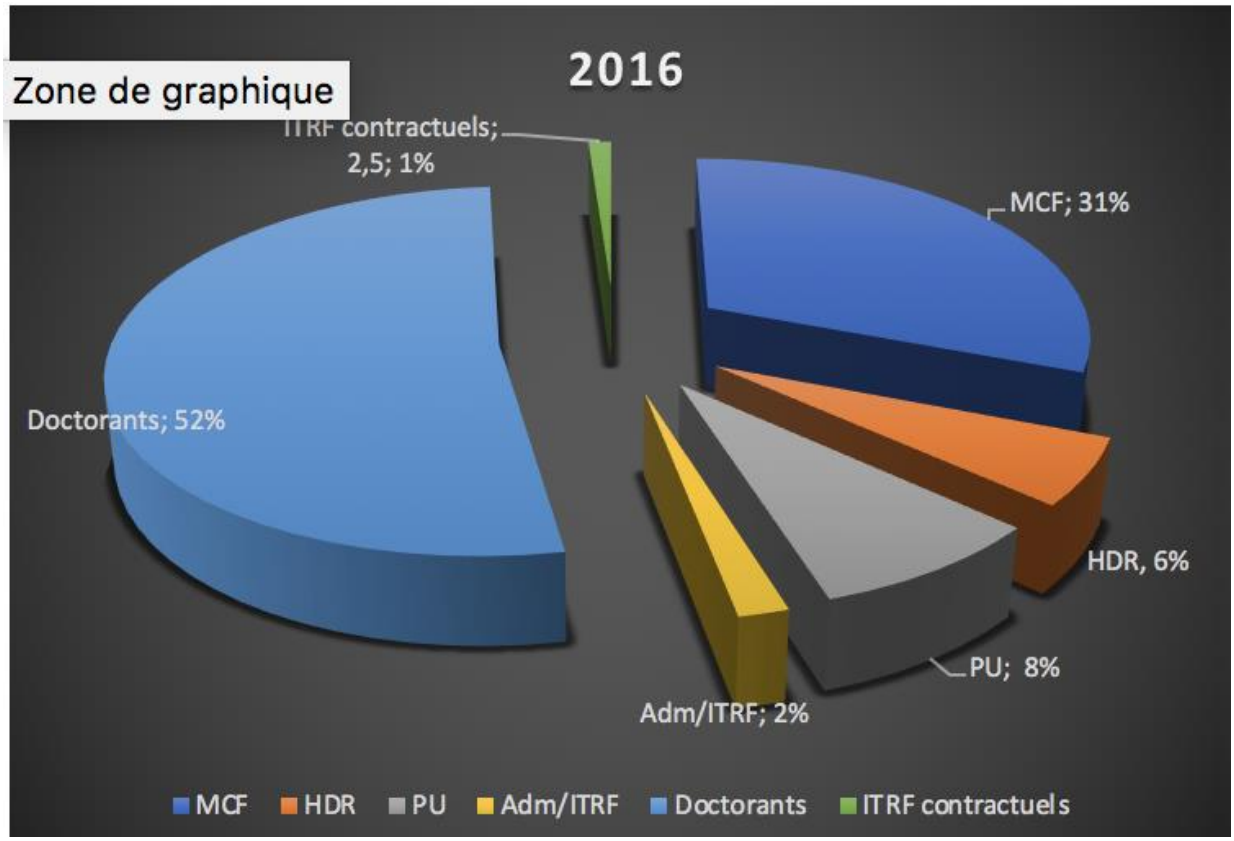

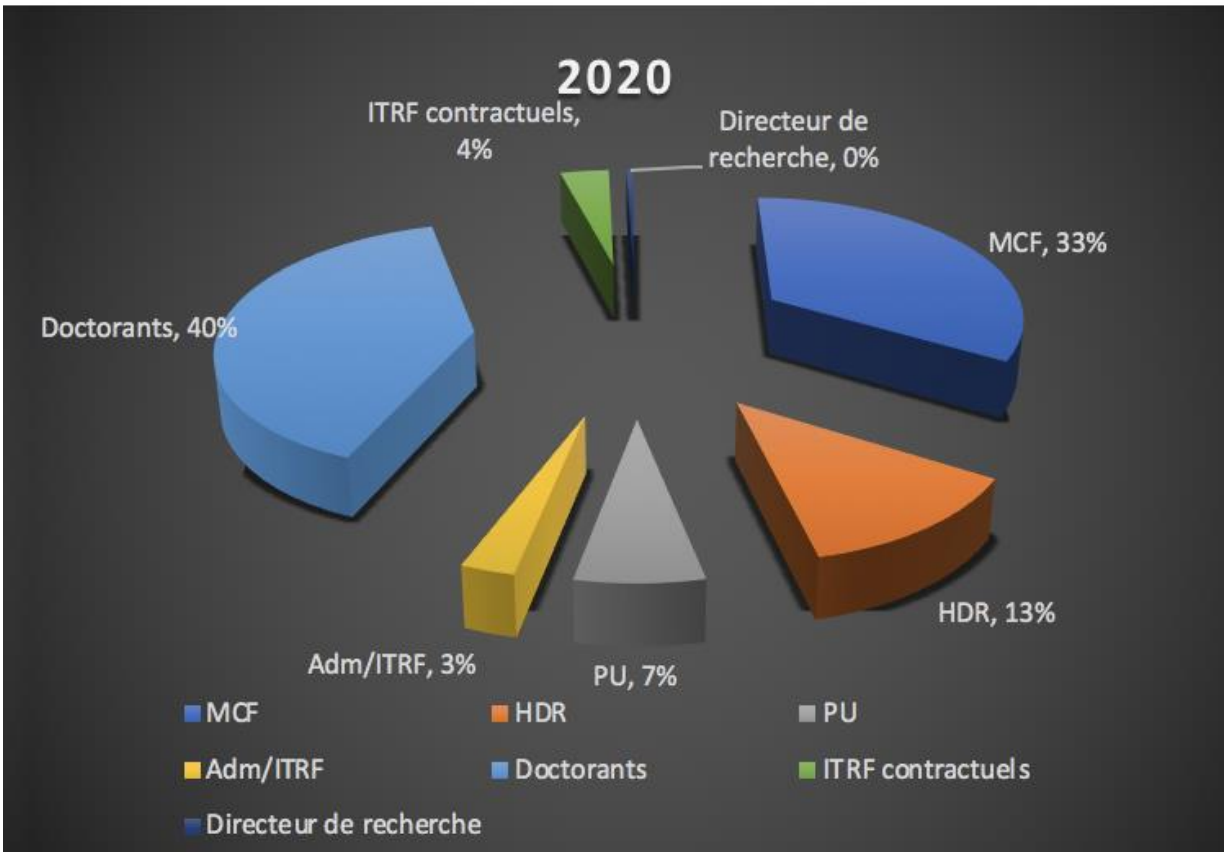

- *au ratio Hommes/Femmes* : Le tableau suivant nous permet de constater que le ratio Hommes-femmes selon le corps d'appartenance est plutôt conforme à ce qui est constaté au niveau national en Sciences Humaines et Sociales avec une surreprésentation des femmes dans le corps des maîtres de conférence (majorité de femmes) et une légère minoration de leur représentation dans le corps professoral. *Néanmoins, on peut noter une certaine stabilité de la répartition genre/statut depuis 2016*.

		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
PU	H	11	12	12	12
	F	8	9	8	9
	Total PU	*19*	*21*	*20*	*21*
MCF	H	43	39	37	39
	F	48	52	53	49
	Total MCF	*91*	*91*	*90*	*88*
Total E-C		**110**	**112**	**110**	**109**
dont HDR	*H*	*14*	*13*	*12*	*11*
	F	*9*	*9*	*8*	*8*
	Total HDR	*23*	*22*	*20*	*19*

Figure 1 Répartition des Enseignants Chercheurs du PRSH selon le corps et le sexe au 01/09/2020

Le PRSH, pour assurer ses missions d'animation et de structuration de la recherche, d'appui à l'ingénierie des projets de recherche et de diffusion et valorisation des SHS

auprès de l'ensemble de ses membres et de ses réseaux, s'appuie sur un mode d'organisation double, reposant sur un système d'évaluation et de contrôle :

⇒ Un fonctionnement au quotidien structuré autour de la direction et des pôles scientifiques ;

⇒ Un fonctionnement institutionnel fonctionnant grâce des instances de gouvernance : le Conseil d'Animation Scientifique, l'Assemblée Générale, le Conseil de Gestion et la Commission de gouvernance.

II. Organisation de la structure fédérative

A. Fonctionnement au quotidien

Le fonctionnement de l'unité au quotidien peut être synthétisé à l'aide de l'organigramme hiérarchique de la structure fédérative :

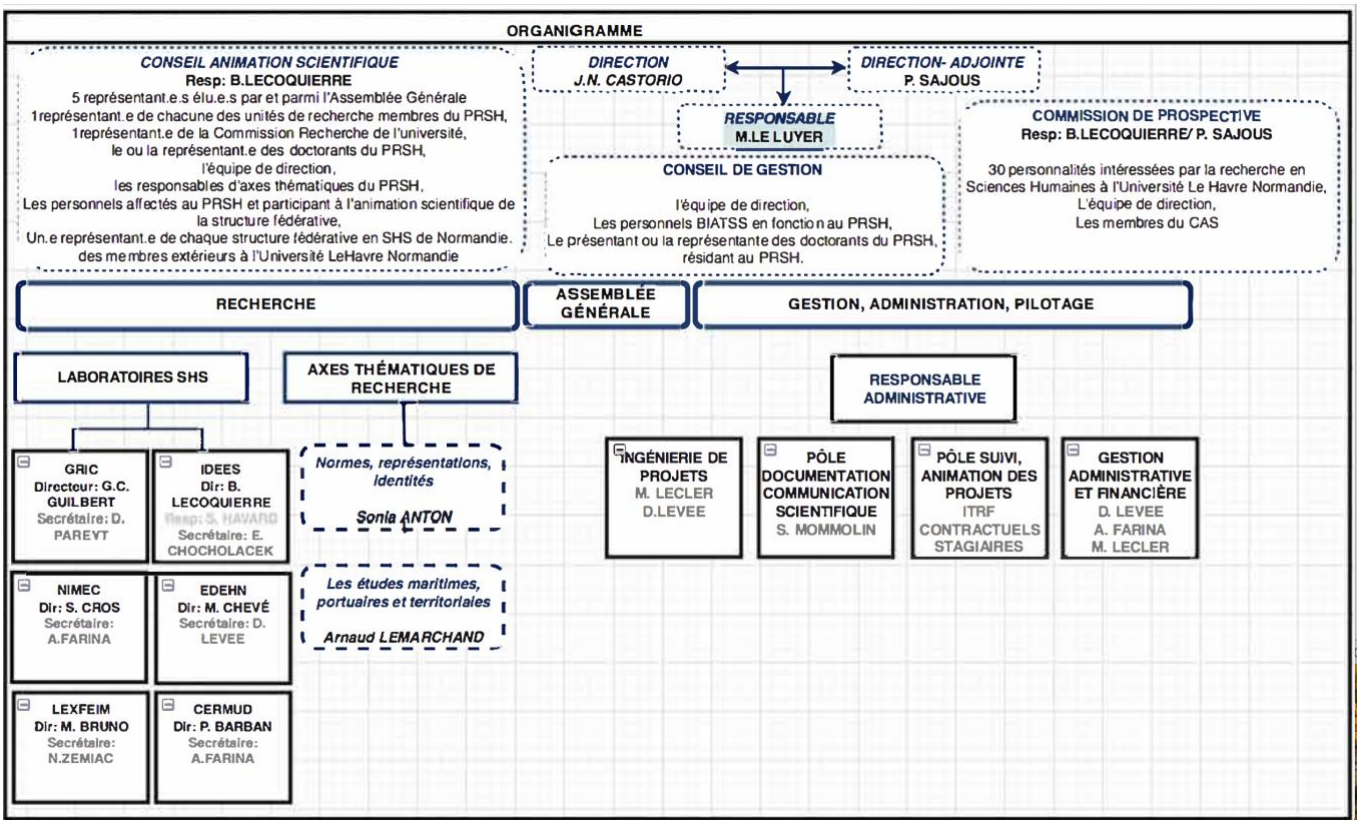

1. *L'équipe de direction*

a. Missions

Conformément aux statuts du PRSH et plus particulièrement à l'article 6, la direction de la structure fédérative est assurée conjointement par un(e) direct(eur)(rice) et direct(eur)(rice) adjoint. L'équipe de direction est élue à bulletin secret.

L'équipe de direction du PRSH est élue pour une durée de quatre ans. Son mandat est renouvelable une fois.

Les prérogatives de l'équipe de direction du Pôle de Recherche Sciences Humaines participent plus particulièrement à

- L'impulsion, l'élaboration des orientation stratégiques et scientifiques de la structure fédérative ;
- La préparation des réunions de l'ensemble des organes et l'exécution des décisions liées ;
- La gestion des ressources communes, l'encadrement des personnels administratifs et techniques affectés au sein de la structure fédérative.

Par ailleurs, le(la) direct(eur)(rice) représente le PRSH dans les instances tant internes qu'externes dans lesquelles il (elle) est amené€ à siéger. Plus spécifiquement, le(la) direct(eur)(rice) du PRSH assure la coordination du pôle régional de formation et de recherche de Normandie Université « Humanités Culture Sociétés ».

b. Présentation des équipes de direction sur la période concernée :

Sur la période concernée, l'équipe de direction du PRSH a connu trois changements., synthétisés à l'aide du tableau suivant :

Période de gouvernance	Équipe de direction			
	Directeur(rice)	Laboratoire d'affectation	Directeur(rice) adjointe	Laboratoire d'affectation
2015	Orla SMYTH	GRIC (anglais)	Nicolas GUILLET	LexFEIM (droit public)
2015-2018	Jean-Noël CASTORIO	GRIC (Histoire ancienne)	Patricia SAJOUS	UMR IDEES (Géographie)
2018-2022	Jean-Noël CASTORIO	GRIC (Histoire ancienne)	Patricia SAJOUS	UMR IDEES (Géographie)

L'équipe de direction est donc restée relativement stable, avec un renouvellement de la même équipe de direction entre 2016 et 2020, cette dernière a été chargée de la mise en œuvre des changements opérationnels et stratégiques de la politique scientifique de la structure fédérative suite aux préconisations du HCERES relatives à l'évaluation de la précédente période (2010-2015). Ces derniers avaient été présentés par l'équipe de direction en charge du dossier en 2015 ; elle avait d'ailleurs démissionné de son mandat pour permettre un pilotage de cette nouvelle stratégie. Par ailleurs, le poste de responsable de l'administration, de l'animation et du pilotage a été pérennisé grâce à l'ouverture d'un poste au concours interne d'ingénieur de recherche en Branche d'Activité Professionnelle J en 2018 : le personnel en fonction a pu donc être stabilisé sur ses fonctions et ainsi opérer de manière structurelle ses missions. Les échanges entre l'ensemble des membres de l'équipe de direction ont été quotidiens, permettant un pilotage de la structure efficace et réactif ; une réunion hebdomadaire de l'équipe a été programmée les mardis afin de faire un point quotidien sur les manifestions, les projets, les activités et le plan de charge des personnels du PRSH. Cette organisation s'est vue complétée par la mise en œuvre d'un calendrier de réunion des instances de gouvernances plus structuré et formalisé ; recoupant les orientations impulsées par la nouvelle équipe et détaillées ci-après.

L'équipe de direction, composée du binôme Jean-Noël CASTORIO et Patricia SAJOUS, a proposé de déployer son action autour de deux grands pôles d'actions :

1) **l'animation et la structuration scientifique du PRSH** avec en particulier la mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêt scientifique, d'une programmation

scientifique pérenne et d'un cycle de formations dédié aux membres de la structure fédérative et la structuration d'un pôle d'édition numérique (poste dédié et centre de documentation);

2) **le renouvellement de la vie institutionnelle des instances du PRSH** avec la refonte des statuts du PRSH pour permettre une meilleure interopérabilité entre les différentes instances de gouvernances de la structure et aussi marquer une ouverture vers l'extérieur-monde socio-économique, autres instances de recherche- avec la mise en place de la commission de prospective du PRSH.

L'équipe de direction du PRSH a pu appuyer le pilotage de son action sur des ressources en progression depuis le précédent rapport et présentées dans le point suivant.

2. *Ressources*

Les ressources dont dispose la structure fédérative pour soutenir sa politique sont de trois types : humaines, financières et matérielles. Ces dernières sont régies par le titre 3 des statuts du PRSH article 1-1 (voir annexe 3), précisant que la structure dispose de ressources humaines, matérielles et financières propres.

a) Humaines

Le PRSH dispose de moyens humains affectés en propre au soutien de son activité. A minima, il s'agit :

-1 IGR en charge de l'administration, du pilotage et de l'animation,

-1 documentaliste,

-1 personnel administratif (2 x 50 %).

La dotation en termes de moyens humains a évolué par rapport au précédent rapport avec d'une part une montée en compétences et en spécialisation des personnels en poste au sein de la structure et d'autre part un accroissement de leur nombre.

L'évolution de la masse salariale peut-être représentée à l'aide du tableau suivant :

ETP en poste au PRSH				2015	2016	2017	2018	2019	2020
Missions	Satut	Type	Filière						
Responsable administration, animation, pilotage du	contractuel	ITRF	IGE-BAP J	0,6					
	contractuel	ITRF	IGR-BAP J		0,8	1	1		
	statutaire	ITRF	IGR-BAP J					1	1
Administration	statutaire	AENES		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Administration	statutaire	SAENES					0,5	0,5	0,5
Editions numériques	statutaire	Asi					1	1	1
Anmations projets de recherche	contractuels	IGE						2	3,5
Anmations projets de recherche	contractuel						1	1	

En 2020, la structure est composée d'un emploi administratif statutaire à temps plein de type SAENES, d'un poste d'ingénieur de recherche administration et pilotage à temps plein (BAP J, J1C45), d'un poste d'assistant d'édition numérique à temps plein (BAP F, F3C47) et d'ingénieurs contractuels recrutés sur projets de recherche pour l'animation, la valorisation des projets gérés par le PRSH.

La variation des effectifs entre 2018 et 2020 est due au recrutement des contractuels en fonction des projets de recherche financés en gestion au PRSH (en lien avec la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Études Doctorales- DIRVED-). Ces derniers constituent un vivier pour l'animation scientifique, le relais administratif et financier des projets de recherche en SHS.

La gestion administrative et financière de la structure fédérative s'est étoffée comme précisé ci-dessus grâce à l'augmentation du nombre d'Équivalent Temps Plein alloué à la structure (passage de 0,5 à 1 en 2018) ; cette ressource a été dirigée vers des missions de communication, d'appui à l'organisation des manifestations liées à la programmation scientifique du PRSH et le suivi des instances. De plus, il est à noter que le poste dédié au pilotage administratif et financier de la structure a été doté en temps plein avec une évolution statutaire.

Le volet édition numérique est structuré autour de l'activité d'un personnel en charge du centre de documentation du PRSH (créé en 2018), de la médiation scientifique des projets gérés par le PRSH via la création et l'animation d'un répertoire de carnets d'hypothèses de recherche et le secrétariat scientifique d'une revue scientifique opéré par u des membres de la structure fédérative (NETCOM).

Le PRSH a aussi accueilli un chargé de médiation scientifique depuis 2018 ; personnel avec lequel les personnels affectés au PRSH ont pu commencer à travailler dans le cadre de l'université populaire et plus largement dans le cadre de mission de médiation scientifique.

Un futur recrutement d'ingénieur de recherche en Branche d'Activité Professionnelle D (Sciences Humaines et Sociales) doit intervenir à compter de 2021 (concours externe).

b) Financières

Le budget de la structure fédérative peut provenir de ressources listées comme suit dans les statuts du PRSH et provenant :

- de l'ULHN ;
-des unités de recherche membres du PRSH ;
- de l'État, des collectivités territoriales, ou d'institutions européennes ;
- d'organismes de recherche ;
- de contrats de recherche ;
- de toute autre source de financement publique ou privée.

Néanmoins le budget du PRSH repose jusqu'à présent pour l'essentiel sur une dotation de fonctionnement de l'établissement, répartie comme suit :

- Dotation de soutien à la structure fédérative PRSH (4000€) ;
- Dotation de soutien à la structuration des Sciences Humaines et Sociales (10 000€).

Il convient cependant de noter que le PRSH a bénéficié en 2018 d'une dotation exceptionnelle d'équipement de 4000€, qui avait été attribuée par la présidence à l'ensemble des unités de recherche de l'établissement afin de soutenir le renouvellement du parc informatique.

Si cette dotation de 14000€ est restée très stable sur la période considérée, on peut noter dans cet exercice 2015-2020 un double mouvement de structuration de l'enveloppe budgétaire et d'externalisation des ressources de la structure fédérative.

Concernant la structuration du budget du PRSH et en lien avec les préconisations du précédent rapport HCERES, le budget de la structure a connu une évolution en menant à partir de 2016 un projet de réorientation de l'affectation de son budget de la structure.

Les ressources allouées à l'animation scientifique se sont structurées autour de la mise en œuvre d'un appel à projet annuel dès 2016 et d'une programmation scientifique composée d'un cycle de manifestations pérennes (détaillé ci-après) ; les autres postes de dépense sont composés du fonctionnement de la structure, de son équipement et enfin depuis 2018 du fonctionnement du centre de documentation. Cette nouvelle articulation de l'enveloppe budgétaire devait permettre de soutenir et d'affermir la stratégie de développement et d'animation du PRSH autour de ses deux axes scientifiques et de servir d'organe de pré-maturation de projets de recherche plus conséquents.

L'objectif était pour cette période d'accroître la part du budget dédiée à la structuration scientifique du PRSH, que ce soit dans le soutien à des projets de recherche marqués par leur ancrage pluridisciplinaire et pluri-laboratoire, ou dans la mise en œuvre de manifestations permettant la fertilisation croisée des connaissances entre chercheurs confirmés/jeunes chercheurs/public étudiants (cycle « au fil des mots », cycle de formations), jeunes chercheurs/chercheurs confirmés (cycle « Les Matinales » devenues « parenthèse ») et les jeunes chercheurs (la journée des doctorants du PRSH).

La part dédiée à l'animation scientifique du PRSH a donc fortement augmenté représentant in fine plus de 40 % du budget comme l'indique le dernier histogramme de répartition des postes budgétaires en 2019[1] (annexe 1a).

Un quatrième poste de dépenses sur le budget structurel de fonctionnement du PRSH s'est ajouté à compter de 2018 : les ressources allouées au centre de documentation du PRSH.

Cette évolution budgétaire est la traduction de la stratégie scientifique mise en place suite à la dernière évaluation et en particulier à la transformation des dépenses d'animation scientifique depuis 2015 : le PRSH a ainsi évolué d'une fonction de guichet de financement de manifestations scientifiques du PRSH sans cohérence interne (phénomène de saupoudrage scientifique et budgétaire) à une structure d'appui et d'animation d'une politique pluridisciplinaire voire transdisciplinaire en SHS à l'Université Le Havre Normandie.

Concernant **l'externalisation du budget de la structure fédérative**, des financements sur AAP externes ont permis de diversifier les ressources propres du PRSH : entre 2015 et 2020, il s'agit de budgets spécifiques obtenus en tant que partenaire scientifique dans deux projets de recherche régionaux en cours de réalisation (RIN Genre & écrans coordonné par Georges-Claude GUILBERT, FEDER X Term coordonné par Patricia SAJOUS et Cyrille BERTELLE), dans trois projets régionaux à venir (RIN MOCUB coordonné par Patrick BARBAN, RIN MARCOMO coordonné par Thomas VAISSET, RIN ALIMFIT coordonné par Pascale EZAN) et dans deux contrat de collaboration négociés et gérés au sein du PRSH (étude des publics pour le TANGRAM et la Gaïté lyrique coordonnés par Bénédicte MARTIN). Cette stratégie d'externalisation des fonds du PRSH (annexe 1 b) doit être renforcée pour la prochaine période d'exercice 2020-2025 avec d'une part un projet de négociation de frais de gestion pour les projets dont l'ingénierie a été mise en œuvre au PRSH (« projets labellisés PRSH ») avec la présidence de l'Université Le Havre Normandie et d'autre part un projet de constitution d'une plateforme technique au sein du PRSH autour d'équipements structurants (espace de smart collaboration, espace de numérisation et de stockage des données, espace d'équipements liés à la recherche en urbanisme et en aménagement du territoire).

[1]. Il est à noter le caractère exceptionnel de la structuration du budget 2020 en raison de la crise sanitaire : le budget a été utilisé majoritairement à poursuivre l'équipement de la salle de réunion du PRSH (visioconférences, audio) et le renouvellement du parc informatique des bureaux des personnels affectés au PRSH.

c) Matérielles

Le PRSH dispose de locaux dédiés permettant d'accueillir les manifestations des laboratoires de recherche en Sciences Humaines et Sociales de l'université, d'organiser des réunions en visioconférence, de réunir des groupes de travail mais aussi d'accueillir deux laboratoires ainsi que des jeunes chercheurs et personnels ITRF recrutés sur projets et appartenant aux différents laboratoires susmentionnés.

Photo 1 Salle de réunion mutualisée du PRSH

Ces locaux représentent une surface globale de plus de 530 mètres carrés répartis entre :

- Deux bureaux affectés aux personnels en poste dans la structure fédérative (un pool dédié au secrétariat mutualisé EDEHN/NIMEC/CERMUD/PRSH, un pour la responsable administration, pilotage et animation de la structure),
- Un bureau occupé par l'équipe de direction du PRSH,
- Un bureau permettant l'accueil de professeurs visitant,
- Un bureau réservé aux deux responsables d'axes et partagé avec le représentant havrais des Presses Universitaires Rouen le Havre (PURH),
- Deux bureaux accueillant les personnels ITRF contractuels,
- Un bureau réservé à la charge de médiation scientifique de l'Université Le Havre Normandie,
- Une salle de réunion mutualisée entièrement équipée pour des réunions, visio-conférences, colloques, Journées d'études, séminaires,
- Un espace de smart-collaboration depuis 2018,
- Un centre de documentation mutualisé depuis 2018, occupant l'espace central du pôle et offrant des usages modulaires : accueil de public, espaces de travail pouvant être aussi convertis en espaces d'accueil d'actions de valorisation à destination du grand public ou extension de l'espace recherche pour l'accueil de manifestations nationales ou internationales.

Le PRSH propose et gère un pack de matériel technique orienté tournage vidéo, photo, captation et diffusion scientifique permettant de couvrir une large gamme des besoins des laboratoires (Annexe 3 : liste des équipements). La collaboration avec la cellule multimédia de l'université a permis de proposer aux membres du PRSH des prises de vue, son ou vidéo puis leur montage et mise en ligne afin de valoriser au mieux les journées d'études des enseignants-chercheur du pôle. Une banque d'équipements informatiques fixes ou portables est également mis à la disposition des occupants des espaces gérés par le PRSH ou de ses membres sur demande.

Outre cet équipement classique, le PRSH dispose d'équipements dits remarquables acquis ou en cours d'acquisition :

-un espace de smart collaboration détaillée ci-dessus acquis dans le cadre du projet FEDER XTERM,

-un futur espace de numérisation (numériseur professionnel, acquisition prévue pour 2021)

-un espace d'équipements dédiés aux études en urbanisme (traceur et imprimante 3D livrés au premier semestre 2021).

3. *Les pôles scientifiques*

Ces axes ont fait l'objet depuis 2017 d'une inscription dans la gouvernance même de la structure grâce à la création de deux représentants d'axes, en charge de l'animation scientifique de chacun des axes et de leur implication dans la programmation scientifique du PRSH. Les animateurs d'axes sont issus de deux laboratoires différents et occupent un bureau de manière permanente dans les locaux du PRSH ; leur élection est concomitante de celle du CAS (voir infra).

B. Instances de gouvernance

L'organisation de la gouvernance du PRSH peut être représentée à l'aide de l'organigramme suivant :

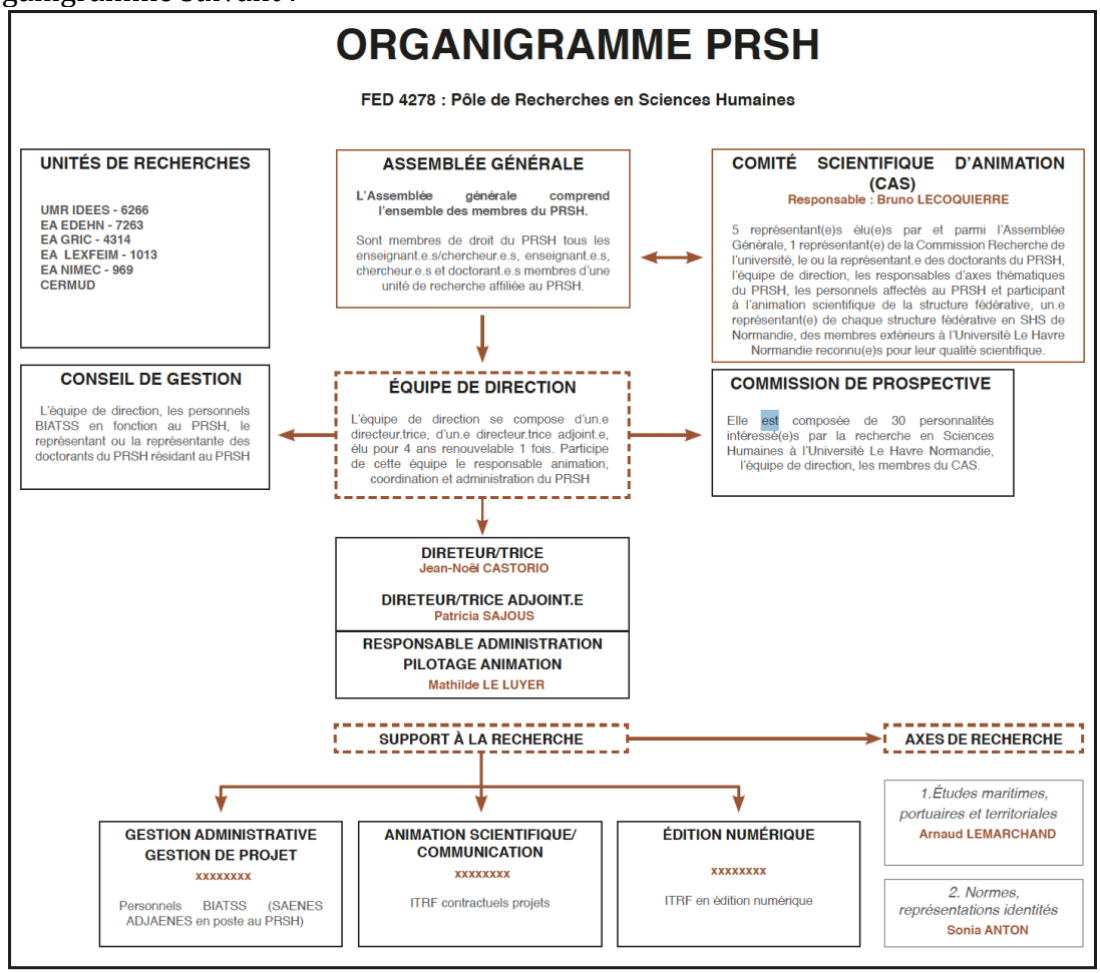

Le fonctionnement entre les différentes instances en charge du pilotage administratif et financier (conseil de gestion/équipe de direction), de l'animation scientifique (Conseil d'Animation Scientifique) et de l'orientation stratégique de la structure aussi bien en interne qu'en externe (Conseil d'Administration et Commission de prospective) est schématisé de manière fonctionnelle à l'aide de cet organigramme. Les missions, compositions et modes de désignation (corps électoral, scrutin) sont détaillés ci-après. Ils sont issus de la modification des statuts du Pôle, initié en 2017 et validé en commission des statuts le 11/12/2018 puis en Conseil d'administration le 20/12/2018. Le détail concernant chaque instance de gouvernance du PRSH est détaillé dans le Titre 1 Composition.

1. Assemblée Générale

L'Assemblée générale comprend l'ensemble des membres du PRSH, c'est-à-dire « tous les enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et doctorants membres d'une unité de recherche affiliée au PRSH ».

Ses missions sont essentiellement liées au contrôle de la structure fédérative, qu'il s'agisse de sa programmation et de sa stratégie scientifique au moment du vote du rapport d'activité annuel présenté depuis 2018 chaque année. Ce pouvoir a été renforcé dans les nouveaux statuts avec une possibilité de vote de confiance en cas de rejet du rapport annuel.

Elle se réunit à minima une fois par an dans le cadre de cet audit annuel mais peut-être aussi convoquée dans le cadre de séances exceptionnelles pour valider des changements structurels du pôle (exemple de modification des statuts). Le changement des statuts et du rôle de l'Assemblée Générale a permis de limiter le nombre de réunions de cette instance et de concentrer son action sur des actions structurantes, réunissant de ce fait plus de membres et gagnant donc en représentativité.

Pour rappel, est annexé (3) un tableau récapitulatif des réunions de cette instance démontrant que le nombre d'AG a fortement diminué depuis 2015 puisqu'on est passé d'une cadence de quatre réunions annuelles à une réunion par an de validation du rapport d'activités de la structure, traditionnellement effectué en janvier afin de d'avoir les chiffres exacts (suite à la clôture budgétaire effectué à la mi-décembre).

2. CAS

Conformément à l'article 7 des statuts modifiés, le Conseil d'Animation Scientifique a un rôle prépondérant dans l'animation et la structuration scientifique du PRSH ; il est l'interface de la structure fédérative avec l'ensemble des entités fédérées.

Il est constitué d'un collège composé de :

-*membres de droit* : il s'agit des personnels affectés à la structure fédérative ou de personnalités attachées à la structuration scientifique du pôle (responsables d'axes) ou à sa direction :

- L'équipe de direction,
- Les responsables d'axes thématiques du PRSH,
- L'IGR du PRSH,
- La documentaliste du PRSH,
- Un représentant de chaque structure fédérative en SHS de Normandie.

- *membres élus* : ce sont des membres élus pour une durée de quatre ans, avec un mandat renouvelable 1 fois :

- Cinq représentants élus par l'Assemblée Générale, à la majorité relative des suffrages exprimés,
- Un représentant de chacune des unités de recherche membres du PRSH,
- Un représentant de la Commission Recherche de l'université, élu en son sein,
- Le représentant des doctorants du PRSH.

Outre ces deux collèges, le Conseil d'Animation Scientifique peut comprend de deux à cinq membres extérieurs à l'Université du Havre, reconnus pour leur expertise scientifique nationale et internationale, désignés par le Conseil d'Animation Scientifique sur proposition de l'équipe de direction. Cette possibilité n'a pas encore été mise en œuvre jusqu'à présent.

Le Conseil d'Animation Scientifique élit, parmi les cinq représentants élus par l'Assemblée Générale, un responsable.

Les missions du CAS sont essentiellement scientifiques : animation (programmation), structuration (AAP) avec en particulier les actions suivantes définies au point 7,2 des statuts.

Il « *Formule des avis et des propositions sur l'orientation scientifique et stratégique proposée par l'équipe de direction,*

- *Définit la programmation scientifique du PRSH : construction des AAP, formations, événements scientifiques, politiques de médiation et de valorisation,*
- *Détermine les axes thématiques de recherche du PRSH et élit un responsable par axe parmi les membres du PRSH,*
- *Détermine la politique d'acquisition du centre de documentation du PRSH et en assure la gestion scientifique,*
- *Se prononce sur le rapport d'activité annuel ».*

La modification des statuts du PRSH a eu pour effet de diminuer le nombre de réunions *du Conseil d'Animation Scientifique tout en contribuant à leur donner une action beaucoup plus opérationnelle et structurante pour le pôle* : une réunion est consacrée à un débat de politique scientifique avec mise au point du calendrier et de la nature de l'AAP annuel, une réunion est dédiée à l'organisation des expertises de l'AAP et une au vote des projets et de la programmation scientifique retenus et enfin une réunion (en fin d'année) est relative à la présentation du rapport d'activité scientifique. Des réunions extraordinaires peuvent être mises en place pour traiter de sujets spécifiques en lien avec l'aspect scientifique des activités du PRSH : par exemple, la réunion du 06/10/2020 a permis la réaffectation budgétaire des projets non exécutés du fait de la crise sanitaire.

3. Conseil de gestion

Le conseil de gestion est l'organe de fonctionnement quotidien du pilotage administratif et financier de la structure. Conformément à l'article 8 des statuts modifiés, il est composé de :

- L'équipe de direction,
- Les personnels BIATOSS en fonction au PRSH,
- Le représentant des doctorants du PRSH, résidant au PRSH et désigné dans le cadre du règlement intérieur

Ses missions sont essentiellement liées à :

- La gestion des locaux du PRSH,
- La gestion administrative et financière du PRSH,
- La politique de communication interne et externe du PRSH,
- La gestion administrative et financière du PRSH,
- La rédaction du règlement intérieur.

On a pu assister à une montée en puissance de cet organe, causé d'une part par l'augmentation croissante des activités de la structure fédérative et par la structuration d'une équipe administrative affectée au PRSH d'autre part. Il devenait donc nécessaire de mettre en œuvre un outil de pilotage et de communication des activités des personnels ; cette nécessité s'est vue renforcée par l'activité de coordination des laboratoires en Sciences Humaines et Sociales confiée au PRSH depuis 2016.

4. Commission de prospective

La commission de prospective est un organe prévu dans les statuts du PRSH, au sein de laquelle siègent des personnalités du monde socio-économique et politique. L'objectif de cette commission est de créer des liens entre de créer un espace d'échanges et de réflexions entre la recherche menée au sein des laboratoires de Sciences Humaines et Sociales (SHS) de l'Université Le Havre Normandie et son environnement. Le Pôle de Recherche en Sciences Humaines (PRSH) devient l'articulation centrale entre ces deux mondes.

Plus spécifiquement, la commission de prospective est constituée de type de membres :

-*les membres de droit* : les membres du conseil de gestion et du Conseil d'Animation Scientifique du PRSH ; Les directeurs des unités de recherche en SHS de l'Université Le Havre Normandie avec voix consultative.

-*les membres temporaires* : il s'agit de « personnalités intéressées par la recherche en Sciences Humaines à l'Université Le Havre Normandie », désignées pour un mandat de quatre ans par le Conseil d'Animation Scientifique à partir d'une liste minimale prévue dans le règlement intérieur du PRSH, liste à laquelle le CAS peut adjoindre des personnalités choisies par l'équipe de direction et le Conseil d'Animation scientifique du PRSH.

La séance d'installation de cette commission a eu lieu le 12 octobre 2017. La thématique abordée pour cette première commission a été « Que sera le territoire havrais dans 25 ans ? ». Les échanges qui ont eu lieu durant cette réunion ont été riches et surtout, ils ont permis de mettre en lumière des possibilités de partenariats et de projets entre les universitaires et la société civile. Par exemple, le fait d'utiliser des conventions CIFRE pour aider les entreprises grâce aux connaissances et aux savoir-faire de nos doctorants.

Si la première rencontre était dédiée à une prise de connaissance entre l'ensemble des membres issus du monde socio-économique, culturel, institutionnel et les chercheurs du PRSH sur un sujet précis permettant d'initier le dialogue, la seconde réunion a été organisée dans le but de mettre en synergie les interconnexions mises en œuvre entre les membres extérieurs de la commission de prospective et l'ULHN. Il s'agissait de créer l'espace de dialogue permettant le développement de projets liant le monde académique et la société civile (par exemple, développement de partenariats privilégiés avec quelques membres issus de la commission : réflexion de possibles projets de recherche avec French Lines, réflexion sur l'écosystème numérique havrais avec le Pôle TES).

L'édition 2019 de la commission de prospective a été l'occasion de tester un nouvel espace de discussion au cours de l'expérimentation d'un équipement innovant, acquis dans le cadre d'un de nos projets de recherche : l'espace numérique et collaboratif tactile (« espace de smart collaboration »). Localisé au PRSH et unique dans la région havraise, cet espace permet de travailler de manière simultanée en créant un échange entre les utilisateurs. Aussi nous vous proposons grâce à cet outil de questionner le rapport à un élément emblématique de notre territoire, la Seine, entre représentations, imaginaires et enjeux territoriaux. L'atelier a été animé par l'équipe du PRSH et Sonia ANTON, créatrice de la promenade littéraire du Havre et du concept d'escale littéraire. Cette commission en fournissant une double approche : débat et expérimentation en groupe restreint a permis de constituer des prises de contact plus spécifiques et interactives, qui ont contribué à faire reconnaître le PRSH comme point d'entrée du monde socio-économique à l'Université Le Havre Normandie en ce qui concerne les demandes SHS.

À la suite de cette dernière expérience, il était prévu d'engager un cycle de petit-déjeuner thématiques afin de constituer des partenariats spécifiques, accélérant les possibilités de collaboration (CIFRE, contrats de prestation par exemple). Le contexte sanitaire nous a empêché de mener à bien cette action, qu'il conviendra de relancer en 2021.

C. Evolutions de la gouvernance depuis la création de la structure fédérative

Les principales évolutions de la gouvernance de la structure fédérative ont été actés dans le cadre de la réforme des statuts qui a été menée en 2018 (annexe 3) ; il restera dans le cadre du prochain exercice à mettre en place une réflexion sur le règlement intérieur d'unité qui permettra de lieux fixer les règles en matière d'hygiène, de sécurité et de discipline au niveau interne.

Pour comprendre le contexte de réforme des statuts du Pôle, il convient de rappeler que les problèmes liés au processus électoral et au fonctionnement des organes tels que pensé dans les précédents statuts du PRSH ont provoqué une réflexion globale sur leur possible modification et leur évolution. L'objectif était de gagner en clarté et en efficience. Il s'agissait d'une part de simplifier le fonctionnement de la structure et d'autre part d'avoir un processus décisionnel plus lisible avec des missions et objectifs définis pour chaque organe. De plus, le mandat de l'équipe de direction jugé trop court empêchait de facto tout projet structurant. Il convenait donc de procéder à une réécriture des statuts du PRSH ainsi que cela a été débattu à plusieurs reprises dans nos instances (AG :

05/10/17, 18/01/2018, 27/09/2018) et lors d'une réunion extraordinaire de l'AG du PRSH qui s'est tenue le 08/11/2018 pour débattre exclusivement de cette question. Les statuts ainsi présentés ont fait l'objet d'un processus consultatif long et respectueux du débat au sein de nos instances et dont le fil a été synthétisé dans l'ensemble des comptes rendus des instances précitées. De plus, cette modification devait intervenir au dernier trimestre 2018 dans l'objectif de s'harmoniser avec la temporalité de l'élection de l'équipe de direction du PRSH.

Les points saillants qui ont ainsi été modifiés sont les suivants :

- Durée du mandat de l'équipe de direction du PRSH.
- Périmètre électoral des membres de l'Assemblée générale du PRSH précisé dans le but de simplifier la constitution des listes électorales.
- Le mode de scrutin harmonisé dans l'ensemble du texte.
- Le fonctionnement de chaque instance.
- La suppression des dispositions transitoires devenues inutiles.

Concernant le processus électoral : les statuts du PRSH étaient assez imprécis quant au mode de scrutin concernant les élections de l'équipe de direction et du Conseil d'Animation Scientifique et ne faisaient aucune mention du possible recours au panachage. Lors des dernières élections, des problèmes d'inadéquation entre le nombre de voix comptabilisées pour le poste de directeur et pour celui de directeur adjoint ont été observés, pouvant remettre en cause le résultat. Des difficultés similaires ont été remarquées concernant l'élection des 5 représentants du CAS élus par les membres de l'Assemblée Générale : absence de précisions quant à l'organisation du vote, du type de scrutin (de liste ou uninominal). *Le scrutin concernant l'élection de l'équipe de direction a donc été précisé : de liste et sans panachage.*

Concernant le fonctionnement des organes : la précédente évaluation du PRSH par le HCERES a permis de mettre en évidence le manque de lisibilité du fonctionnement des organes du PRSH et son caractère complexe. Il a été souligné qu'il était nécessaire de simplifier le processus décisionnel et de rendre plus fluide les relations entre les différents organes. Dans les précédents statuts, aucune décision ne pouvait être prise sans le consentement de l'Assemblée Générale qui doublait donc généralement les propositions du CAS et ou du conseil de gestion. Il fallait donc procéder à des réunions de l'Assemblée Générale très fréquentes ce qui menait à un double écueil : d'une part la nature des décisions soumises au vote de cette instance lui faisait perdre son caractère solennel et les débats s'en trouvaient affectés la ramenant à un simple organe d'enregistrement et d'autre part le caractère trop régulier de sa convocation raréfiait le nombre de participants. Par ailleurs, le responsable du CAS déplorait de même la dépendance de cette instance vis-à-vis de l'Assemblée générale et ce même concernant des questions d'ordre scientifique. Enfin, le conseil de gestion sans aucune prérogative était devenu quasiment inexistant, privant la structure d'une instance décisionnelle de premier rang. Il semblait donc nécessaire de redonner une fonction à chacune des instances du PRSH et de préciser les relations les liant entre elles. *Les nouveaux statuts ont donc clarifié l'organisation des organes du PRSH dans son titre 2 avec un article propre à chacun d'entre eux (Assemblée Générale, équipe de direction, Conseil d'Animation Scientifique, Conseil de gestion, Commission de prospective) spécifiant à chaque fois le périmètre électoral, les fonctions, les pouvoirs et contre-pouvoirs associés. Le fonctionnement global de la structure fait l'objet de dispositions générales précisées dans l'article 10 : mode de convocation des instances, délais de rigueur, type de majorité. Les moyens humains, financiers et techniques affectées au PRSH sont précisés dans le titre 3 (voir infra).*

Le règlement intérieur a fait l'objet de modifications permettant la mise en cohérence des deux textes (RI et statuts). Des précisions ont été apportées quant au fonctionnement des locaux mais aussi quant aux modalités de scrutin. Le titre concernant le budget a été supprimé car les principales dispositions concernant cet élément ont été transposées dans le règlement intérieur.

Il convient de souligner que suite à une étude de règlements intérieurs émanant d'autres structures fédératives, il serait nécessaire de le retravailler dans un second temps avec l'ajout d'autres titres tels que :

- Confidentialité, diffusion des résultats scientifiques.
- Hygiène et sécurité des locaux
- Dispositions relatives à la discipline : accès, horaires de travail, usage du matériel, utilisation des moyens informatiques, usage des locaux, temps de travail.

III. Bilan scientifique : activités et résultats de la recherche

Le PRSH a su se positionner comme un acteur majeur dans l'orientation de la recherche en SHS à l'Université du Havre tout comme dans la réflexion prospective sur les orientations possibles pour renforcer son rôle de pilotage et d'animation scientifique de l'ensemble des laboratoires qui le compose.

Cette activité s'est orientée dans trois directions complémentaires :

- l'appui à la recherche en termes d'ingénierie et de suivi de projets
- le développement d'une animation scientifique structurée autour d'un double mouvement de structuration de la recherche et de programmation scientifique,
- la constitution d'une plateforme de services en devenir (centre de documentation, espace de smart collaboration, pôle de communication et d'édition numérique).

Ces dynamiques ont participé in fine d'un rayonnement de la structure fédérative que ce soit au niveau local auprès de nos partenaires, ou régionaux au sein du Grand Réseau de Recherche Culture et Société en Normandie puis du Réseau d'Intérêt Normand « Humanités, culture et Sociétés en Normandie » depuis 2017.

A. SOUTENIR : le PRSH, une structure d'appui à la recherche en SHS

L'objectif de la structure fédérative suite aux préconisations établies par le précédent rapport du HCERES était d'affermir sa mission d'appui à l'ingénierie de projets de recherche des laboratoires en développement une expertise spécifique aussi bien en montage, qu'en suivi et en justification ; permettant ainsi l'animation et l'exécution des projets gérés par le PRSH. En effet, l'absence de tradition d'ingénierie et de soumission de projets de recherche en Sciences Humaines et Sociales, associé à un mouvement d'externalisation des budgets de la recherche et au développement d'un système de financement de la recherche de plus en plus complexe et technique ont contribué à rendre essentielle la fonction d'ingénierie de projets de recherche. En effet, les sciences humaines ont été soumises à une forte évolution ces dernières années en rendant nécessaire l'externalisation de leurs mécanismes de financement depuis l'autonomisation des universités alors même que les enseignants-chercheurs n'y avaient pas été préparés et formés pour certains et n'adhéraient pas à cette nouvelle donne pour d'autres.

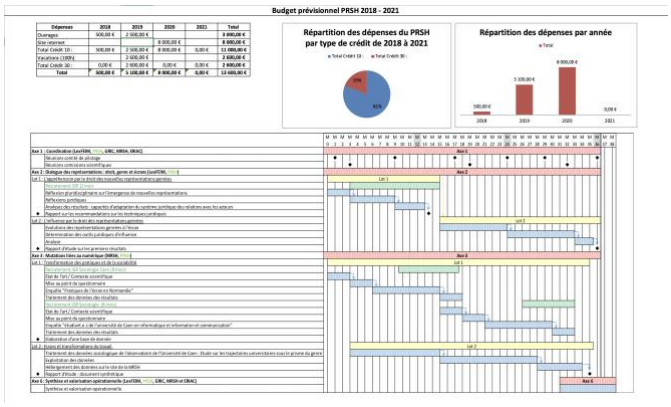

Cette externalisation des budgets recherche et la nécessité pour financer des recherches de faire appel au mécanisme du projet de recherche a donc constitué un nouvel objectif qui depuis 2015 est devenu plus encore ciblé et concurrentiel.

En effet, les Appels A Projets ou Appel à Manifestation d'Intérêt développés par les bailleurs de fonds ces dernières années répondent à des enjeux thématiques et des défis sociétaux, nécessitant un travail amont de préparation et de structuration des réponses. Cette ingénierie est de plus en plus technique avec l'adjonction de nombreux documents ou items spécifiques, devant s'appuyer sur des expertises clés : diagrammes de Gantt, plan de gestion des données issues du projet de recherche, notes techniques d'inclusion du projet dans l'écosystème des projets financés au niveau régional, national ou international… Cette technicisation des dossiers s'insère dans un contexte de vive concurrence, obligeant une structure fédérative telle que le PRSH à offrir une veille systématique et personnalisée sur ses axes de recherche et une offre de service ciblée en termes de montage avec des formations dédiés et des rendez-vous individualisés.

Le PRSH s'est clairement positionné sur ce domaine de compétence depuis 2014 avec une augmentation du nombre de projets déposés et financés et ce auprès d'une large palette de bailleurs de fond locaux, régionaux et nationaux.

1. *Montage et suivi de projets*

Le travail de la structure fédérative s'est donc axé sur un travail d'ingénierie de projets de recherche, entendu au sens large, qui s'est construit autour d'un processus de labellisation des projets de recherche pensés et construits par l'équipe du PRSH. Cette labellisation, nécessitant encore d'être formalisée au niveau institutionnel, était décidée en conseil de gestion en fonction de plusieurs critères : plan de charge de la structure, effet structurant du projet dans les deux axes de recherche du PRSH, adéquation du projet aux attendus du bailleur de fonds sollicité… Aux termes de cette évaluation « go/no go », le projet était pris en charge par l'équipe du PRSH et son accompagnement global : montage, suivi (création d'un tableau de bord du projet), animation et communication (carnets d'hypothèse par exemple).

Cet accompagnement s'est structuré sur plusieurs activités d'intermédiation scientifiques, administratifs, financiers et communicationnels entre la structure fédérative et les différents services et laboratoires de l'université :

-**une animation et un pilotage administratif et scientifiques renforcés** autour d'un groupe de secrétariat mettant en valeur des compétences différenciées, techniques de niveau experte: diagrammes de Gantt/PERT, rédaction de notices techniques / cahiers des charges pour les équipements, développement de secrétariats scientifiques ayant des compétences en matière de justification avec mise en place de procédure de fiches de validation préachat sur projets de recherche (permettant de vérifier l'éligibilité des dépenses en référence aux lots/axes du projet, infographie, plan de communication interne/externe).

-**un rôle d'interface avec le pôle budgétaire de la DIRVED** et à terme la possibilité d'offrir une action de soutien au pilotage administratif et financier de projets justifiables

souvent complexes à gérer pour les enseignants chercheurs. Des tableaux de bord sont produits à chaque nouveau projet labellisé financé, permettant de fluidifier les procédures en matière de suivi et d'exécution du budget et de cadre des organigrammes de tâches et de rétro-planning ciblés. Ce suivi constitue un moyen d'améliorer significativement le taux d'exécution budgétaire des projets de recherche labellisés du PRSH et de faciliter le contrôle d'éligibilité des dépenses et les étapes de justification finales et intermédiaires. Ce suivi comprend aussi les phases de réajustement des projets avec mise en place des demandes fongibilité budgétaire ou de prorogation nécessaires.

-**la mise en place d'une politique scientifique intégrée** grâce à une mise en connexion simplifiée des différents laboratoires, des services centraux et bailleurs de fonds par un pivot opérationnel, le PRSH.

Cette action a permis une montée en puissance de l'ingénierie et du financement des projets de recherche en SHS depuis 2015, comme développé dans le point suivant.

Cette activité fait l'objet depuis 2019 d'une évaluation interne grâce à la mise en place d'indicateurs. Ces derniers sont présentés dans les rapports d'activités présentés en Conseil d'Animation Scientifique et en Assemblée Générale.

Pôles d'activité	indicateurs de structure objectivable	indicateur de résultats	indicateurs de performance
Administration de la recherche			
Secrétariat direction	Nombre de CR, nombre de courriers, tenue des PV d'immobilisations	Liens avec autres services (en particulier DIRVED), tenue de certains fichiers (RGPD, arrêtés des laboratoires)	Satisfaction de l'équipe de direction, anticipation
Préparation instances du laboratoire	Nombre conseils, respect des calendriers	Liens avec autres calendriers et harmonisation avec grandes échances	Communication interne sur projets du laboratoire et CR pour archivage
Finances			
EJ	Nombre EJ sur une base annuelle	Suivi des EJ (relance courriels en cas d'absence de ROP, relance de factures), Nombre d'EJ rejettés, Nombre d'EJ restés en suspens en période de clôture budgétaire, montant des intérêts intercalaires.	Délai d'exécution d'un EJ, anticipation des dépenses, harmonisation des dépenses sur l'année universitaire
Missions	Nombre de missions sur base annuelle	Anticipation des missions, délai d'exécution de la mission -de. Sa création à sa liquidation-	Satisafaction des membres de laboratoires
Suivi des tableaux coordination	nombre mises à jour	Suivi des tableaux coordination	Fréquence d'utilisation de l'outil, Degré de maîtrise de l'outil, Proposition d'améliorations
Organisation Manifestations scientifique			
Préparation et suivi	Nombre PAR TYPE	Aide à la préparation des dossiers, suivi des demandes (mise en place de calendrier de suivi), délai de remboursement des extérieurs, mise en place de procédures avec checklists et envoi systèmatique aux extérieurs.	Mise en place d'indicateurs d'ingénierie et de suivi
Justification	Respect de la procédure et en particulier des fiches achat	Maîtrise de la nomenclature de la fiche achat et pré-remplissage effectif, suivi des tableaux des projets justifiables	Anticipation descdépenses à venir et suivi par envoi de tableaux aux chercheurs
Acompagnement Jeunes Chercheurs / HDR			
Jeunes chercheurs	Fiche de suivi pour chaque doctorant	Liens avec ED, pôle jeune chercheur de la DIRVED, connaissance des procédures et arrêtés	Communication externe
inscription	Nombre par an	Nombre par année d'études	Suivi et croisement avec pôle jeune chercheur, coordination avec activités des jeunes chercheurs en place à l'ULHN
Soutenance	Nombre	Complexité de l'organisation (nombre de membres, ratio extérieurs/internes)	Coordination avec pôle jeune chercheur, indicateurs de suivi (en particulier salles, avis de soutenance...)
Inscription HDR	Nombre	Information et préparation du dossier, mise à disposition des documents réglementaires et connaissance de la procédure	Coordination information avec pôle jeunes chercheurs
Soutenance HDR	Nombre	Complexité de l'organisation (nombre de membres, ratio extérieurs/internes)	Coordination pôle communication, satisfaction
Gestion contrats de recherche justifiés			
Suivi	Nombre de projets justifiables gérés par le laboratoire avec ratio porteur/partenaire	Tableau de suivi avec fiches achats, respect des procédures, mise à jour du tableau de bord de suivi	Suivi d'un. Diagramme de reporting, soutien à animation, communication/diffusion de l'information scientifique
Justification	Nombre de projets justifiables gérés par le laboratoire avec ratio porteur/partenaire	Sécurisation	Coordination pôle communication, satisfaction

2. *Bilan projets*

Ce pôle d'ingénierie de recherche s'inscrit dans une stratégie de renforcement du rayonnement et de l'attractivité de la recherche des sciences humaines de l'université du Havre. Si les financements en SHS avaient déjà gagné en visibilité et en structuration entre 2013 et 2015, le travail d'animation devait se poursuivre et s'accentuer par le dépôt de projets plus ambitieux et plus structurants pour la signature de site de l'ULHN. Aussi depuis 2015 et plus particulièrement 2017 avec l'inscription du PRSH comme opérateur havrais du pôle régional « Humanités, culture et Sociétés », des projets en SHS ont pu être obtenus avec des budgets sans précédent et auprès d'une palette de bailleurs de fonds très diversifiée ; soulignant le travail de veille et d'ingénierie de la structure au service de la communauté scientifique. A l'appui de cette évolution, voici le tableau de bord budgétaire des projets de recherche labellisés par le PRSH depuis 2015 :

Contrats de recherche par grand type de projet labellisés PRSH							
Nom du projet	Années de financement	Budget total	Laboratoires SHS concernés	Budget SHS	Budget PRSH	Nbre d'ETPT	Financeur
Projets de recherche régionaux (financements GRR CSN jusqu'en 2017 puis RIN HCS depuis 2017)							
GRR Toutes en Seine 2014	2014	8 679,58 €	GRIC	8 679,58 €	- €		REGION NORMANDIE
GRR Femmes et Engagement	2014	4 848,17 €	GRIC	4 848,17 €	- €		REGION NORMANDIE
GRR Genre et travail	2016	13 326,53 €	EDEHN	13 326,53 €			REGION NORMANDIE
RIN Normonde	2017	85 160,53 €	IDEES	85 160,53 €	- €	0,66	REGION NORMANDIE
RIN GéoSeine	2018	140 600,00 €	GRIC	140 600,00 €	- €	0,66	REGION NORMANDIE
RIN Genre et écrans	2018	103 048,00 €	GRIC	103 048,00 €	13 600,00 €		REGION NORMANDIE
RIN MARCOMO	contractualisation pour 2021						REGION NORMANDIE
RIN MOCUB	contractualisation pour 2021						REGION NORMANDIE
RIN ALIMFIT	contractualisation pour 2021						REGION NORMANDIE
Projets de recherche régionaux avec financement européens (type FEDER)							
CLASS	2016	1 528 334,00 €	IDEES NIMEC	325 539,00 €		0,5	REGION NORMANDIE
PERFAD	2017	409 855,00 €	NIMEC	40 262,00 €	- €	0	REGION NORMANDIE
XTERM	2016	733 396,10 €	IDEES	155 597,00 €		0,5	REGION NORMANDIE
Projets de recherche nationaux							
SANTPE	2018	143 478,30 €	IDEES	143 478,30 €	- €	0,5	DARES
POLAL	2019	39 160,80 €	IDEES	39 160,80 €	- €		ANR
ALIMFIT	2019	50 000,00 €	NIMEC	50 000,00 €	- €		FRM
CHOIX DU LIEU D'INHUMATION	2018	9 866,00 €	GRIC	9 866,00 €	- €		FONDATION FUNERAIRE DE PARIS
Contrats de prestation ou de collaboration							
ETUDE DES PUBLICS	2019	12 499,00 €	PRSH	12 499,00 €	12 499,00 €		TANGRAM
CPIER							
CATALYSE	contrractualisation pour 2021						CPIER

B. DEVELOPPER un pôle d'animation scientifique

1. *Structuration scientifique*

Cette dernière s'est organisée autour de trois pôles d'animation et de structuration scientifiques :

- **locale** : elle s'appuie sur l'animation scientifique du PRSH et la mise en place d'une programmation scientifique pérenne construite à partir de 2017 sur une typologie de manifestations, poursuivant des objectifs complémentaires.

- « Au fil des mots » : il s'agit de la présentation d'un ouvrage publié dans l'année, dans l'une des disciplines représentées au sein du PRSH. Ces animations sont proposées au Conseil d'Animation Scientifique, sur appel dans chacun des

laboratoires fédérés au sein du PRSH. Elle vise la fertilisation des connaissances académiques au sein de la communauté scientifique dans l'objectif d'animer les deux axes de recherche du pôle.

- « Les matinales devenues parenthèses » : il s'agit d'une présentation à double voix jeune chercheur / chercheur confirmé entre un jeune docteur et son directeur de thèse afin de permettre l'interconnaissance au sein de la communauté scientifique des travaux poursuivis par des chercheurs juniors, membres du PRSH.
- « Animation de réseau disciplinaire » : il s'agit de journées de rencontre d'une même discipline au niveau COMUE Normandie afin de faciliter les échanges et de constituer une forme de maillage disciplinaire. Une seule occurrence de ce type d'animation a été jusqu'à présent réalisée en Histoire et plus spécifiquement en antiquité mais les résultats encourageants ont conduit l'équipe à vouloir réitérer l'opération (projets en sociologie, en Info-Communication et en géographie).
- « Formations » : il s'agit de formations internes programmés en fonction des remontées de besoins de la communauté au sein de chaque laboratoire et redirigées en Conseil d'Animation Scientifique.

Les tableaux récapitulatifs suivants font état des programmations 2018/2019/2020 :

2018			
Au fil des mots	*Les larmes de Rome* (S. REY)	*Annales de Normandie: le port de Honfleur* (E. SAUNIER)	Le dernier voyage: la mort en contexte migratoire (A. HUNTER)
Parenthèses	*La fondation et le maintien de l'Etat au travers des situations exceptionnelles. Les contributions de Nicolas Machiavel et Carl Schmitt au droit constitutionnel des états de crise. Etude comparée à la lumière des droits anglais, américain et français.* (N. GUILLET / N. BOUTHIÈRE)		*Economie politique du marché du travail des décideurs politiques* (P. LAGES DOS SANTOS / F. MALAN)
Les formations	*Stratégie numérique du cherceur* (C. BOUDRY)		
Animation de réseau	*La journée des antiquisants de Normandie*		

2019				
Au fil des mots	*Voyage en misarchie: essai pour tout reconstruire* (E. DOCKES)	*Dictionnaire de la Fantasy* (A. BESSON)	*Le roi Arthur* (A. GAUTHIER)	*Un art de la réforme catholique, tome 2* (Y. LOSKOUTOFF)
Les matinales	*Enjeux de mise en scène dans les miracles de Nostre Dame* (L.MATHEY / G.GRANDCAMP)		*Odologie et présence des gens de voyage en France. Passage, blocages et noeuds des espaces de vie voyageur.* (A.LEMARCHAND / G.LOISEAU)	
Les formations	*Développer une stratégie numérique du chercheur en SHS* (C. BOUDRY)	*Café IdHAL* (S. MOMMOLIN)	*Mind Mapping / Freeplane* (A. BOUCHARD)	*DOCEAR* (N. THIBOUD)

2020					
Au fil des mots	*Révolution / Peuple* (L. BANTIGNY / D.COHEN)	*Les vikings* (P. BAUDUIN)	*Camus* (A.BRESOLIN)	*Algorithmes au CNRS et résilience* (G. ROUET)	*Le service public du développement économique* (F.BOTTINI)
Parenthèses	*Le droit à la paresse* (N. GUILLET / N. BOUTHIÈRE)		*Le développement territorial à travers le tourisme du savoir-faire au Liban* (D. ELNMR / B. LECOQUIERRE)		
Les formations	*Carnets d'hypothèses* (M. LE BEHEC)		*Mind Mapping / Freeplane* (A. BOUCHARD)	*DOCEAR* (N. THIBOUD)	*Conclure un contrat d'édition*

- **internationale** : elle s'opère grâce avec un accueil spécifique des professeurs visitants et un accompagnement personnalisé avec la mise à disposition de ressources informatiques, administratives et documentaires en contrepartie d'une animation à direction des doctorants/enseignants chercheurs/ étudiants (organisation de conférences par les visitants). Il s'agit aussi de travailler la mise en réseau thématique et scientifique avec la communauté scientifique g-havraise, afin de pouvoir les intégrer dans des projets de recherche internationaux (vivier de consortium de recherche).

- **doctorale**, le PRSH en relais du service dédié à la DIRVED aide à la préparation des journées d'animation doctorale, des journées de formation spécifique et des présentations doctorales organisées par le pôle mutualisé dans le cadre des matinales devenues parenthèses. Une manifestation scientifique spécifique aux doctorants et sur un thème interdisciplinaire a été organisée annuellement jusqu'en 2018 ; cette dernière doit désormais se recomposer suite à la restructuration du PRSH et à une nécessaire concertation avec les directeurs de site des 4 écoles doctorales en Sciences Humaines présentes à l'Université Le Havre Normandie(Histoire Mémoire Patrimoine Langues, Homme Sociétés Risques Territoires, Économie-gestion, Droit).

Les éditions 2016-2018 sont récapitulées dans le tableau suivant :

2016
Imaginaire(s), représentation(s) en sciences humaines et sociales
2017
Passer les frontières
2018
Centres et centralités en sciences humaines et sociales

Pour renforcer cet axe**,** une lettre d'information doctorale pourrait être construite avec un groupe de doctorants issus de l'ensemble des laboratoires. Cette mise en réseau apparaît essentielle car les doctorants SHS sont souvent confrontés à une certaine solitude.

2. AAP annuel

Suite aux préconisations du HCERES en 2015, il a été décidé de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt annuel (Annexe 5) afin de contribuer à faire émerger des projets de recherche exploratoires dans les deux axes scientifiques du PRSH et ainsi contribuer à la structuration de réseaux de recherche locaux en vue de constituer des consortia de recherche scientifiques pouvant à termes déposer des projets de recherche d'envergure. Le périmètre, les objectifs et la structuration de cet appel à projets annuel ont fait l'objet d'un cycle de discussions au sein du Conseil d'Animation Scientifique en 2016 afin de construire un dispositif complet, constitué d'un appel, de grilles d'expertises et d'une notice. Il s'agissait de doter le PRSH d'un outil opérationnel d'acculturation à la culture de projets en SHS. Cet appel permet d'une part d'encourager les chercheurs en SHS de l'ULHN à un fonctionnement de la recherche par projets et à dégager des thématiques interdisciplinaires communes à plusieurs laboratoires et champs disciplinaires et ainsi rassembler les chercheurs au sein des deux axes autour de sous thématiques communes. Les projets issus des différentes éditions sont synthétisés dans le tableau ci-dessous dont l'analyse fait ressortir plusieurs points :

- surreprésentation de l'axe 2 en termes de financements ; ce qui peut s'expliquer par le plus grand nombre de chercheurs mobilisés dans cet axe scientifique. Il conviendra cependant pour le prochain exercice de redynamiser l'axe 1 en travaillant une animation spécifique en mode groupe de travail sur certaines thématiques de niche : logistique, études portuaires, notion de risques ;
- récurrence de certains types de demandes (ateliers préparatoires / mise en réseaux) ;
- manque de candidatures se soldant par un taux de financement plus faible.

APPEL A MANIFESTATION PRSH				
PORTEUR	TITRE	TYPE DE PROJETS	AXE	BUDGET
2017				
V. BUI (GRIC)	*Europe Asie: récits, réemplois, réécritures*	Edition numérique / Colloque international	2	3 500 €
P. EZAN (NIMEC) / B. GALINON (IDEES)	Mon robot, ma famille et moi : Etude de l'impact de la relation Humain-robot sur la question des identités	Montage réseaux, cycle de conférence	2	3 500 €
2018				
P. BARBAN (LexFEIM) / B. MARTIN (EDEHN) /S. ADALID (LexFEIM)	*Monnaie et finance : des biens communs ?*	Ateliers exploratoires, colloque national	2	3 000 €
2019				
JNC CASTORIO (GRIC)/ A. LEMARCHAND (IDEES) / GC GUILBERT (GRIC)	*P5 : Proto-punk, punk, post-punk (Le Havre, États-Unis, monde).*	Ateliers exploratoires, mise en réseaux, édition	2	4 500 €
2020				
JNC CASTORIO (GRIC)/ A. LEMARCHAND (IDEES) / GC GUILBERT (GRIC)	*P5 bis: le punk en Europe*	Mise en réseaux européen, ateliers de préparation d'un projet de recherche européen	2	3 000 €
N. LARCHET (IDEES), M-L. BARON (NIMEC)	L'effondrement qui a déjà eu lieu : quels devenirs pour les anciens bassins industriels ?	Ateliers exploratoires, colloque national	1	3 000 €

Axe 1: Les études maritimes, territoriales et portuaires
Axe 2: Notrmes, représentations, identités

C. CONSTITUER une plateforme de services

Le PRSH a dû pour renforcer son attractivité locale et régionale dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales développer des activités de plateforme de services techniques ; offrant une vitalité et une opérationnalité à ses missions à l'ensemble de la communauté scientifique. Le PRSH est ainsi parvenu à devenir un pôle structuré autour de plusieurs domaines d'activité techniques.

1. Un institut documentaire

Il a été créé en 2017 et il est opérationnel depuis 2018. Ce dernier devait permettre le renforcement des deux axes stratégiques du PRSH, en assurant une triple mission :

- soutien à la recherche quotidienne avec un lien formation-recherche en accueillant des étudiants de master en particulier,
- aide documentaire aux projets de recherche et renforcement de la veille scientifique par la mise à jour et à disposition d'une littérature grise en lien avec l'ingénierie de projets de recherche en Sciences Humaines et Sociales,
- secrétariat scientifique de revues.

L'institut a permis de proposer une animation transversale à l'ensemble des laboratoires SHS de l'université et d'offrir un service complémentaire à celui proposé par

la bibliothèque universitaire ; en spécialisant ses ressources. C'est pourquoi l'institut documentaire du PRSH a développé son orientation scientifique spécifique axée autour de trois pôles :

- Un pôle ingénierie de projets inexistant à la BU et permettant une complémentarité avec le rôle du PRSH et une interface avec les ST. Cette bibliothèque a été composée d'ouvrages techniques et de l'ensemble des appels à projets en cours // projets financés dans les axes du PRSH.
- Un pôle centré autour des mémoires et thèses non publiées, ressources encore largement inexploitées
- Un pôle technique autour de thématiques structurantes du Pôle (en lien avec les axes et avec les niches scientifiques havraises) : maritime, transports, séries TV, création littéraire, logistique. Ce fonds serait alimenté pour partie par les achats d'ouvrage effectués dans le cadre des projets de recherche financés.

Cet outil, co-financé par certains laboratoires fédérés de la structure n'a pas eu l'effet de structuration escompté en raison de problématiques à la fois de ressources humaines et de positionnement par rapport à la Bibliothèque Universitaire et à son projet de réorganisation autour de pôles disciplinaires d'appui à la recherche. Les ouvrages, périodiques et rapports présents dans l'institut du PRSH sont en cours d'indexation afin de pouvoir permettre leur migration dans la Bibliothèque Universitaire et d'ainsi redéployer l'activité du PRSH autour d'un pôle d'édition numérique beaucoup plus structurant pour la recherche en SHS à l'Université Le Havre Normandie. Ce dernier est en cours de constitution depuis 2018 avec des résultats déjà prometteurs, permettant grâce au référencement du PRSH en tant que pôle d'appui structurel HAL et carnet d'hypothèses et de secrétariat scientifique d'une revue classé (NETCOM) de partager des résultats scientifiques et d'assurer ainsi un rayonnement et une attractivité des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Le Havre Normandie.

2. Une plateforme technique

Le PRSH a vocation à accueillir des équipements liés à la Recherche en Sciences Humaines et Sociales de l'Université Le Havre Normandie et à constituer de fait un plateau technique. Il a ainsi pendant la période 2015-2020 développer une stratégie d'acquisition d'équipements remarquables de niche afin d'affirmer son identité technique au sein de l'ULHN et plus largement de l'ESR Normand. Cette dernière repose essentiellement sur un volet digital avec l'acquisition d'un espace de smart collaboration, unique en Normandie, et des projets d'acquisition en 2021 d'un numériseur puissant.

Figure 2 illustration d'un exemple d'espace de smart collaboration

- **Espace de smart collaboration** : cet équipement installé dans l'un des bureaux du PRSH a été acquise dans le cadre d'un projet de recherche co-financé par l'Union Européenne à travers le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et par la Région Normandie (2015-2019), afin de

contribuer à la conception d'une plateforme de médiation scientifique pour le développement de modélisations de systèmes complexes. Cet équipement, composé d'une table tactile de 75 pouces équipée du logiciel Ubikey et d'un tableau digital, permet de tester, d'analyser et d'améliorer les modèles développés dans le cadre du projet XTERM. Mettant en œuvre deux approches complémentaires originales –l'une conceptuelle et l'autre territoriale et sectorielle- ce projet de recherche animé par un large consortium pluridisciplinaire cherche à analyser et comprendre les systèmes complexes territoriaux et proposer des outils de management et d'aide à la décision pour la gestion "intelligente" du territoire. Il constitue un espace collaboratif innovant de test et d'implémentation de solutions dans une démarche intelligente interactive.

De plus, cet espace de travail collaboratif peut être utilisé dans le cadre de la conception et du montage de projets de recherche faisant intervenir un certain nombre de partenaires et ainsi permettre une proposition optimisant les divergences/convergences de chacun. Il pourrait aussi à terme être utilisé comme un espace innovant pédagogique autour de la conception de jeux sérieux (en droit par exemple) ; permettant de constituer une passerelle entre la formation et la recherche.

Les spécificités techniques de cet équipement remarquables sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tables interactives

Affichage

- Zone active d'affichage : 75''
- Résolution native : 4K

Ordinateur

- CPU : Intel® Core™ i7
- RAM : 8 GB
- SSD : 250 GB
- GPU : Integrated Intel® HD Graphic
- Système d'exploitation : Windows 10

Tactilisation

- Technologie capacitive
- 30 points de contact

Tableaux interactifs

Affichage

- Zone active d'affichage : 86''
- Résolution native : 4K

Ordinateur

- CPU : Intel® Core™ i7
- RAM : 8 GB
- SSD : 250 GB
- GPU : Integrated Intel® HD Graphics
- Système d'exploitation : Windows 10

Tactilisation

- Technologie infrarouge
- 20 points de contactConnectivité

Interconnexion

- La table et le tableau sont connectés à internet et au réseau local de l'ULHN via une connexion filaire 100Mbit.
- Les scénarios proposés devront :
  - Utiliser au mieux la combinaison des 2 surfaces tactiles ;
  - Proposer des interfaces exclusivement tactiles et multi-points ;
  - Favoriser le travail collaboratif, notamment en permettant un usage simultané de la surface tactile par plusieurs personnes.

Figure 3 Spécifications techniques espace de smart collaboration

Plus particulièrement, la suite développée par la start-up Ubikey est issue des travaux de recherche menés à l'UTC de Compègne sur le travail collaboratif et le développement d'un système permettant l'interaction et l'interopérabilité des données entre plusieurs utilisateurs sur une table tactile. En effet, les autres logiciels utilisés sur les grandes surfaces tactiles font appel à des logiques mono-utilisateurs. De ce fait, **Ubikey Office est le seul logiciel de management visuel collaboratif :**

- Conçu pour les surfaces tactiles
-Multi-utilisateurs (plusieurs personnes travaillant simultanément sur un écran)
- Adapté à un fonctionnement horizontal sur table
- Multi-sites (synchronisation en temps réel des données entre plusieurs tableaux)
- Multi-devices (possibilité de travailler sur d'autres supports que les écrans tactiles : PC, smartphones, …)

- **Des équipements techniques en projets d'acquisition** : dans l'objectif de compléter les équipements techniques mis à disposition des membres du PRSH, il est prévu d'installer : un numériseur de type un Scanner 12S escan open systems : 24775,20 permettant de numériser un nombre très important de documents dans un temps réduit mais avec une qualité optimale ; ce moyen matériel est à coordonner avec la volonté de l'équipe du PRSH d'impulser et de coordonner une activité d'archivage des données de la recherche afin de permettre leur conservation mais aussi leur partage. Cette stratégie vise la mise en adéquation des activités de la structure avec le projet « d'open science » et d'encourager

la gestion et la réutilisation des données des projets financés. Dans ce contexte, il est envisagé l'acquisition « d'une huma num box afin de proposer une un dispositif de stockage distribué en réseau et ainsi assurer le traitement, la conservation et la diffusion du patrimoine scientifique, notamment les données et les documents liés aux projets de recherche en SHS dont l'ingénierie a été effectuée au PRSH

D. PARTAGER des résultats et assurer un rayonnement scientifique

1. Édition scientifique numérique : carnets d'hypothèses, HAL

Depuis 2017, le PRSH propose pour ses projets labellisés un accompagnement en termes de communication scientifique via le déploiement de carnets de recherche « hypothèses », plateforme, mise au point par le CNRS et appartenant à l'infrastructure « *openscience* ». L'intérêt de proposer un service d'intermédiation de cet outil aux membres du PRSH est double :

Pour la structure

- Promouvoir la diffusion des publications en libre accès (lien avec le "Plan Science ouverte") en SHS ;
- Valoriser les recherches en cours au PRSH ;
- Proposer une offre de service spécifique : Accompagnement pour l'ouverture des carnets (formulaire de candidature à déposer) ; Création/structuration du site en lien avec les équipes de recherche / les chercheurs ; Formation à l'utilisation des carnets (favoriser et encourager l'autonomie).

Pour les chercheurs

- Communiquer plus "facilement" grâce au blogging scientifique ;
- Acquérir une visibilité accrue grâce à une très bonne indexation sur le web, par conséquent, visibilité accrue des carnets à l'échelle nationale et internationale
- Constituer un archivage pérenne des blogs ;

Outre les carnets de recherche dédiés aux projets labellisés, deux autres types de carnets sont en cours de développement au sein du PRSH :

- Carnets de chercheur, de séminaire, de veille… : appel ouvert à l'ensemble de la communauté en SHS.
- Carnet de thèse : pour les doctorants (carnet "Métathèses"). Ce dernier pourrait continuer à être déployé grâce à quelques actions : former les doctorants à l'outil pour les inciter les doctorants à s'approprier le carnet, et à publier en ligne et animer le carnet en nommant un référent doctorant par labo (qui aurait un rôle de relais d'information, d'incitateur, à terme de "formateur", auprès de ses collègues doctorants).

Voici un tableau récapitulatif des carnets de recherche déployés par le PRSH :

CARNETS D'HYPOTHESES PRSH		
PORTEUR	TITRE	lien
B. GALINON MELENEC (IDEES)	*ICHNOS ANTHROPOS*	https://onhumantrace.hypotheses.org
S. ANTON (GRIC)	GEOSEINE	https://geoseine.hypotheses.org
GC. GUILBERT (GRIC)	*GENRE & ECRANS*	https://genreecrans.hypotheses.org
PRSH (doctorants du PRSH)	*METATHESES*	https://metatheses.hypotheses.org
V. BUI (GRIC)	*EUROPE-ASIE: RECITS, REEMPLOIS, REECRITURES*	https://europeasie.hypotheses.org/author/europeasie
J. F. KLEIN (IDEES)	NORMONDE	https://normonde.hypotheses.org

2. *Secrétariat de revue scientifique*

Le PRSH assure le secrétariat de la revue NETCOM depuis 2017.

La revue NETCOM raite de l'articulation entre les réseaux de communication électronique et les territoires. Créée en 1987, la revue est co-dirigée depuis 2005 par Philippe Vidal (UMR IDEES LE HAVRE 6266, professeur des Universités en poste à l'Université Le Havre Normandie). Il s'agit de la revue officielle de la commission "Géographie de la société de l'information" du Comité National Français de Géographie (CNFG) et de la commission "Geography of Information, Innovation and Technology, C16.13" de l'Union Géographique Internationale (UGI). Cette revue permet la confrontation des analyses de géographes des TIC, mais aussi des travaux en provenance d'autres disciplines des sciences humaines (aménagement du territoire, sociologie, économie, sciences de l'information et de la communication, etc.). Elle parait deux fois par an en français ou en anglais, et elle est diffusée en libre accès immédiat - ou open access. La revue est publiée par l'Association NETCOM. Son caractère pluridisciplinaire et la résonnance des thématiques traités avec les axes du PRSH en font un outil particulièrement structurant de l'offre de publications du PRSH.

Les publications effectuées depuis 2017 peuvent être synthétisés à l'aide du tableau suivant :

	Numéro	Volume	Titre	Direction	Nombre de pages	Lien
2017	31	1/2	Communs urbains et équipements numériques,	Hervé Le Crosnier et Philippe Vidal,	270	https://journals.openedition.org/netcom/2593
	31	3/4	Mobilités et (r)évolutions numériques	Leslie Belton-Chevallier et Anne Aguiléra	311	https://journals.openedition.org/netcom/2718
2018	32	1/2	Expéditions géographiques en Terres Numériques, fronts pionniers et nouvelles limites - Hommage à Henry Bakis,	Marina Duféal et Philippe Vidal	254	https://journals.openedition.org/netcom/3312
	32	3/4	Itinéraires culturels et représentations numériques	Marta Severo,	174	https://journals.openedition.org/netcom/3503
2019	33	1/2	Sharing and exchanging: private, public spaces on digital social networks	Sami Zlitni, Laura Goudet et Fabien Liénard	184	https://journals.openedition.org/netcom/3834
	33	3/4	Digital innovation, as Lever for Local Development in Japan?	Kenji Hashimoto		https://journals.openedition.org/netcom/4497 (en cours)
2020 (en évaluation)	34	1/2	Jeux sérieux urbains et numérique	Carine Henriot et Nathalie Molines	NC	NC
	34	3/4	Dispositifs numériques et villes durables. De l'interaction à l'engagement	Akila Nedjar-Guerre	NC	NC

Le PRSH, en capitalisant sur l'expertise technique acquise dans le domaine du secrétariat scientifique de revue grâce à l'activité déployée dans le cadre de NETCOM cherche à diversifier son panel de revues numériques. Cette offre de service a été présentée en Commission Recherche en 2019 à l'occasion d'une présentation du bilan du PRSH dans le cadre de la future vague d'évaluation ; des remontées auprès de l'ensemble des laboratoires ont été faites. Le processus a donc été lancé mais doit être relancé suite à l'inertie générée par la crise sanitaire.

PARTIE B : STRATEGIE ET PROJET SCIENTIFIQUE 2022-2026

Disons d'emblée que l'année 2020 a été une année particulière pour le P.R.S.H., comme pour bien d'autres structures scientifiques naturellement, compte tenu de la situation sanitaire. Mais la raison n'en est pas seulement le confinement, qui a entraîné la suspension de l'essentiel des activités scientifiques de la structure durant près d'un an ; l'année écoulée a également vu une grande partie des acteurs qui avaient animé le pôle durant les cinq dernières années le quitter, pour des raisons diverses.

Au sein de l'équipe de direction, deux changements importants sont ainsi à signaler : en effet, deux de ses membres ont intégré la nouvelle équipe présidentielle de l'Université Le Havre Normandie, renouvelée en octobre 2020. Il s'agit d'une part du directeur du P.R.S.H., M. Jean-Noël Castorio, désormais premier vice-président, en charge de la culture, du développement durable et de la responsabilité sociale, et de Mme Mathilde Le Luyer, ingénieure de recherche du pôle, qui occupe à présent la fonction de vice-présidente déléguée en charge des affaires européennes et des relations partenariales. Notons que si l'on raisonne de manière prosaïque, la place des cadres du P.R.S.H. au sein de cette nouvelle équipe présidentielle (2 membres sur 8) tend à démontrer que la structure a acquis, dans les dernières années, un rôle central dans l'organisation de l'établissement.

Le reste de l'équipe a également connu de considérables changements : à la rentrée 2020, le pôle a perdu, par le jeu des mutations, ses deux secrétaires, Mme Delphine Levée et Mme Marie Lecler. Quant à Mme Sabrina Mommolin, documentaliste du P.R.S.H., elle est malheureusement confrontée à de graves problèmes de santé, qui ont entraîné son arrêt depuis la rentrée et ne permettent pas d'acquérir la certitude qu'elle puisse reprendre prochainement son poste, au moins dans les conditions antérieures.

Cette situation a plusieurs conséquences. Et la première est le renouvellement de l'équipe de direction : l'élection des directeurs.trices aura lieu au commencement du mois de février 2021 ; elle sera suivie, quelques mois plus tard, de l'élection du nouveau directeur du Conseil d'Animation Scientifique, en remplacement de M. Bruno Lecoquierre, qui prend sa retraite à la rentrée 2021. Nul doute que cette équipe largement renouvelée empruntera de nouvelles directions, qui la conduiront peut-être à explorer des voies qui ne figurent pas dans cette partie du rapport, consacrée aux perspectives de développement du P.R.S.H.

La seconde conséquence est un renouvellement complet du personnel de la structure, qui a commencé dès le mois de novembre par le remplacement de Mme Delphine Levée par Mme Alexane Kharmich. À l'instigation de la précédente équipe de direction, il est en revanche prévu que le poste de catégorie C de Mme Marie Lecler soit remplacé par un poste d'ingénieur.e d'études (catégorie A). Ce changement dans la structure du personnel devrait également avoir des conséquences dans les années à venir, en renforçant les activités de montage de projet, ainsi que la communication du pôle, qui demeure l'un de ses points faibles.

I. BILAN : LE P.R.S.H., UN PÔLE DE RECHERCHE DE RAYONNEMENT REGIONAL

Globalement, durant les cinq dernières années, le P.R.S.H. s'est développé dans trois grandes directions :

1) Le montage et l'accompagnement des projets scientifiques.

Il s'agit sans conteste du domaine dans lequel le P.R.S.H. a rencontré les succès les plus importants. Il faut dire qu'il s'est révélé particulièrement adapté à l'évolution des financements dans la région, en particulier à celle qui a suivi la réunification de la Haute et de la Basse-Normandie en 2015.

Avant 2015, les financements pour la recherche de la région de Haute-Normandie étaient alloués *via* une structure appelée les Grands Réseaux de Recherche, l'un des six G.R.R. étant dévolu aux sciences humaines. Le budget total alloué à ce G.R.R. était de l'ordre de 800.000 euros, se répartissant sous la forme suivante :

- Une enveloppe de 180.000 euros destinée aux financements de projets ;
- Six allocations doctorales ;
- Éventuellement, une allocation postdoctorale.

Sur l'enveloppe de 180.000 euros, entre 6 et 10 projets étaient financés, soit une enveloppe moyenne pour chaque projet de l'ordre de 20.000 euros.

Après la réunification de 2015, les financements ont été réorganisés au sein des Réseaux d'Intérêts Normands. Au nombre de cinq, l'un d'entre eux, le R.I.N. « Humanités, Culture et Sociétés » (HCS), est intégralement dévolu aux sciences humaines ; ces dernières ont toutefois également la possibilité d'émarger dans le R.I.N. « Continuité Terre-Mer » (CTM). Le RIN « Humanités, Culture et Sociétés » est dirigé par trois coordinateurs, le directeur de la M.R.S.H. de Caen, M. Pascal Buléon (Caen), le directeur du P.R.S.H., M. Jean-Noël Castorio (Le Havre), la directrice de l'UMR IDEES, Mme Sophie de Ruffray (Rouen). Les coordinateurs sont assistés par un conseil scientifique de huit membres, qui intègre en outre de droit les représentants des quatre écoles doctorales de sciences humaines. Depuis 2019, les projets soumis au RIN « Humanités, Culture et Sociétés » sont évalués par l'A.N.R.

Cette réorganisation a eu pour conséquence de modifier profondément la structure des financements. À la différence du modèle antérieur, l'enveloppe totale allouée au R.I.N. « Humanités, Culture et Sociétés » n'est plus plafonnée, le R.I.N. se trouvant en concurrence avec les autres réseaux. L'enveloppe de chaque projets est quant à elle plafonnée à un million d'euros, est correspond essentiellement à de la masse salariale (ingénieur.e.s de recherche, d'étude…). Des appels à projets spécifiques sont par ailleurs consacrés à l'équipement, ainsi qu'à la création de chaires d'excellence.

Durant les trois années de fonctionnement du R.I.N. « Humanités, Culture et Sociétés », le P.R.S.H. a été directement impliqué dans le montage de tous les projets lauréats pilotés par Le Havre Université :

- Le projet Genre & Ecrans, au croisement du droit et de la civilisation anglo-saxonne, dirigé par le professeur Georges-Claude Guilbert (G.R.I.C.) et le professeur Sébastien Adalid (Lexfeim) ;
- Le projet Normonde, consacré à l'histoire de la Normandie, dirigé par le professeur Jean-François Klein (UMR IDEES) ;
- Le projet GéoSeine, consacré à la géographie littéraire de la Seine, dirigé par Sonia Anton, maîtresse de conférences en littérature du XXe siècle (G.R.I.C.).

En 2020, trois projets de l'Université Le Havre Normandie ont été lauréats, tous également construits au sein du P.R.S.H. : il s'agit des trois seuls projets dit « tremplins » (budget supérieur à 150.000 euros) relevant du RIN Humanités et ayant obtenu une notation AA de l'ANR ainsi que du comité scientifique du RIN :

- Le projet MOCUB (*Blockchains*), dirigé par le professeur Patrick Barban (CERMUD) ;
- Le projet MARCOMO, consacré à l'histoire maritime, dirigé par Thomas Vaisset, maître de conférences en histoire contemporaine (UMR IDEES) ;

- Le projet ALIMFIT, réseaux sociaux et comportements alimentaires, dirigé par la professeure Pascale Ezan (NIMEC).

2) L'animation scientifique.

Le P.R.S.H. a développé sa propre activité scientifique durant les cinq dernières années. Cette dernière revêt trois grandes formes.

a) Les projets financés par le P.R.S.H.

Chaque année depuis 2017, le P.R.S.H. lance ses propres appels à projets, entre décembre et janvier. Les projets soumis sont examinés par un expert interne et un expert externe ; le processus d'expertise est supervisé par le Conseil d'Animation Scientifique. Le budget est compris entre 1000 et 4000 euros ; le budget total du P.R.S.H. réservé à ces projets est de 7000 euros, soit 50 % du budget total. Notons qu'il s'agissait là d'un engagement de l'équipe de direction du P.R.S.H. qui, au commencement de son mandat, avait fixé comme objectif qu'au moins la moitié du budget soit consacrée au financement de projets – contre 30 % environ auparavant.

Parmi les projets lauréats, obligatoirement pluridisciplinaire citons le projet France-Asie (2017), dirigé par Véronique Bui, maîtresse de conférences en communication, le projet « communs » (2018), dirigé par Sébastien Adalid et Patrick Barban, professeurs de droit, et Bénédicte Martin, maîtresse de conférences en économie, le projet « friches industrielles » (2019), dirigé par Arnaud Le Marchand, maître de conférences en économie, et Nicolas Larchet, maître de conférences en sociologie.

Le dernier projet en date (2019, prolongé en 2020, mais suspendu en raison de la crise liée au CoVid-19) était intitulé « Le punk au Havre (1976-2016) » ; il était dirigé par Jean-Noël Castorio, Georges-Claude Guilbert et Arnaud Le Marchand. Il a consisté en l'organisation d'une journée d'études ouverte au public, qui a attiré plus de 150 personnes, ainsi que d'une soirée concert-cinéma également ouverte au public et réalisée en partenariat avec les associations locale ;s il doit prochainement aboutir à la publication d'un ouvrage « Le punk en Normandie », financé par le P.R.S.H. et à paraître aux éditions Riveneuve. Ce projet a permis l'intégration de la structure dans le réseau structuré autour

du projet ANR *Punk Is Not Dead*, dirigé par Solveig Serre (C.N.R.S.) et Luc Robène (Université de Bordeaux)[2].

b) Les animations scientifiques régulières.

Depuis 2015, deux rencontres ont été mises en place à un rythme mensuel, accueillant un public de plusieurs dizaines de personnes :

i. *Au fil des mots*, rencontre avec un auteur de sciences humaines, ayant publié durant l'année en cours un ouvrage universitaire de vulgarisation ; organisé en partenariat avec la librairie *La Galerne* (derniers auteurs invités, avant la crise CoVId-19, Alban Gautier, professeur à Caen, pour son *Arthur* aux P.U.F., Ludivine Bantigny et Déborah Cohen, maîtresses de conférences à Rouen, pour *Révolution(s)* et *Peuple*, publiés chez Anamosa, etc.) ;

ii. *Les matinales du P.R.S.H.*, débat public entre un doctorant et son directeur de thèse (dernière rencontre avec Arnaud Le Marchand et Gaëlla Loiseau, consacrée aux espaces d'accueil des gens du voyage).

À cela s'ajoutent les rencontres annuelles telles que la journée des doctorants, dont la 4e édition a eu lieu en 2019, dotée d'un financement fixe par le P.R.S.H. – 1200 euros – et organisée par les doctorants eux-mêmes, sous la supervision d'un conseil scientifique.

Le P.R.S.H. accueille par ailleurs dans ses locaux une large partie des manifestations scientifiques de l'université, qu'il s'agisse des colloques ou des journées d'études ; il organise ses propres rencontres, qu'elles soient liées à des projets de recherche financés par le Pôle (ex. journée d'études intitulée « Après l'effondrement : quels devenirs pour les anciens bassins industriels ? », organisé par Arnaud Le Marchand, originellement prévue en février 2020, reportée à septembre 2020) ou par le R.I.N. « Humanités, Culture, Sociétés » (ex. le colloque « La Seine interlope », organisé par Sonia Anton, prévu en février 2020 et qui s'est tenu en octobre de la même année). Il accueille également des séminaires, comme le séminaire « Penser le maritime », organisé en partenariat avec le Pôle d'Etudes Maritimes (PEMAR).

Enfin, le P.R.S.H. laisse, une fois par an, carte blanche à une discipline pour organiser une journée d'études permettant de faire le bilan sur ses activités de recherche : en 2017, il s'est agi de l'équipe d'histoire de l'université ; en 2018, ce sont les spécialistes de l'Antiquité des universités de la COMUe Normandie qui se sont rencontrés dans ce cadre ; en 2019, le P.R.S.H. a accueilli l'atelier de sociologie havrais.

c) Les formations.

Plusieurs formations sont proposées par le P.R.S.H., chaque année, aux enseignants-chercheurs, aux enseignants, ainsi qu'aux doctorants de l'université (ex. en 2019, formation *Mindmapping/Freeplane* et DOCEAR).

3) Le Centre de documentation du P.R.S.H.

En 2018, grâce au soutien financier de l'équipe présidentielle de l'Université Le Havre Normandie, le P.R.S.H. a accueilli dans ses murs un centre de documentation, rassemblant les fonds de plusieurs laboratoires, en particulier celui de l'UMR IDEES, spécialisé dans la littérature géographique. Le centre a été doté d'un espace de travail autonome ; il est géré par Mme Sabrina Mommolin, documentaliste. Notons que le rattachement de cette dernière au P.R.S.H. a également permis de proposer de nouveaux services à la

[2]. http://pind.univ-tours.fr

communauté, en particulier l'édition numérique, Mme Sabrina Mommolin étant notamment l'éditrice de la revue *NetCom*[3].

*

Après cinq années d'activité, il est possible de faire un bilan dans chacun de ces domaines.

Concernant le montage et l'accompagnement de projets, le P.R.S.H. a pleinement joué son rôle durant cette période, comme nous l'avons indiqué plus haut. Ou, du moins, il a atteint le premier objectif que s'était fixé l'équipe de direction après son élection, à savoir occuper une place de premier plan dans le paysage de la recherche régionale en sciences humaines, pas tant en s'inscrivant dans une logique de concurrence avec les universités voisines – logique qui prévalait jusque-là – qu'en développant d'étroites collaborations avec ces dernières. Ainsi, tous les projets régionaux construits au sein du P.R.S.H. sont non seulement pluridisciplinaires, mais sont constitués d'équipes appartenant à toutes les universités de Normandie. Et c'est certainement cet effort de structuration qui explique que le taux d'échec de l'Université Le Havre Normandie, dans le cadre des appels à projets du RIN « Humanités, Culture, Sociétés », soit remarquablement bas (5 projets lauréats sur 7 déposés, pour des budgets compris entre 200.000 et 400.000 euros).

Le P.R.S.H. n'a toutefois pas seulement vocation à être présent sur les appels à projets régionaux ; il se doit également de participer aux appels à projets nationaux et internationaux. Durant les cinq dernières années, un réel effort a été fait en ce sens, puisque c'est durant cette période que l'Université Le Havre Normandie a déposé, pour la première fois, des projets ANR en sciences humaines, conçus par les services du P.R.S.H. ; certains de ces projets ont d'ailleurs passé le cap des premières phases de sélection. À l'avenir, il reste donc à transformer l'essai. C'est notamment pour cette raison que la direction du P.R.S.H. a plaidé, auprès de la présidence, pour la transformation du poste de catégorie C de Mme Marie Lecler en un poste d'ingénieur.e de recherches de catégorie A, spécialisé dans le montage et l'accompagnement de projets, ainsi que la communication.

Concernant l'animation scientifique, les cinq dernières années ont vu le P.R.S.H. construire une offre cohérente et régulière d'évènements scientifiques et de formations, ce qui n'était pas le cas auparavant. Parmi les points forts de cette offre figurent notamment *Au fil des mots*, qui a rapidement rencontré son public au sein de l'université, ainsi que les séminaires et journées d'études. On ne peut toutefois que noter que certains évènements n'ont pas rencontré le même succès, en particulier ceux qui concernaient directement les doctorants de l'université, comme *Les matinales du P.R.S.H.*, qui n'ont connu que quelques éditions, et la journée des doctorants, annulée en 2020 non pas en raison du confinement, mais faute de bras disponibles. Sans doute peut-on invoquer un certain nombre de facteurs structurels pour expliquer cette désaffection, en particulier le faible nombre de doctorants en sciences humaines de l'université. Mais il convient toutefois de reconnaître que, durant les dernières années, le P.R.S.H. est passé à côté de l'une de ses missions, consistant à structurer un véritable réseau de doctorants, cela notamment en raison de contraintes matérielles : alors que les doctorants disposaient, il y a cinq ans, de deux bureaux collectifs, ces derniers ont dû progressivement être réattribués aux ingénieur.e.s recruté.e.s sur projet. Il est clair que la question de l'intégration des doctorants doit être au cœur des préoccupations du P.R.S.H. dans les années à venir ; elle doit passer par une réflexion collective avec les laboratoires de

[3]. https://journals.openedition.org/netcom/

l'université. Ces derniers devront également être associée à une réflexion plus générale sur la programmation scientifique : on ne peut en effet que constater qu'au fur et à mesure que le P.R.S.H. investissait le domaine de l'animation scientifique, ce dernier était à l'inverse délaissé par les laboratoires.

Concernant le centre de documentation, il s'agit clairement d'un échec, comme en témoigne le très faible taux de fréquentation, cela pour au moins deux raisons. Le premier est lié à des difficultés de personnels, dont l'exposé dépasserait le cadre de ce rapport d'évaluation, mais dont la conséquence a été un abandon progressif du travail permettant à ce fonds documentaire de vivre pleinement. La seconde est plus profonde sans doute, car l'on peut se demander si les centres de documentation de ce type, que l'on peut rattacher à la catégorie des bibliothèques d'institut, répondent encore aux besoins des étudiants et des enseignants-chercheurs.

*

En conclusion de ce point, il est donc nécessaire, dans les années à venir :

1) De poursuivre l'effort dans le domaine du montage et de l'accompagnement de projets, qui constitue l'une des principales réussites du P.R.S.H. durant ces cinq dernières années ;
2) De continuer à développer l'animation scientifique, autre point fort du P.R.S.H., mais en veillant, d'une part, à intégrer davantage les doctorants, d'autre part, à l'articuler à l'offre de même type offerte par les laboratoires ;
3) De revoir le rôle du P.R.S.H. en tant que centre de documentation ; un transfert du fonds vers la bibliothèque universitaire est à envisager, ce qui permettrait, d'une part, de spécialiser l'offre en la matière du P.R.S.H. dans le domaine de l'édition numérique, d'autre part, de développer l'activité d'accueil d'équipement et d'offre de services liée.

II. PERSPECTIVES : CONFORTER LE RÔLE DU P.R.S.H. DANS LE PAYSAGE REGIONAL ; RAYONNER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL.

Au terme de ce bilan, il est possible d'esquisser quatre grands axes de développement du P.R.S.H. pour la période à venir.

A. Développer le rôle du P.R.S.H. en tant que plateforme d'équipement et de services.

Dans le cadre du projet XTERM, cofinancé par l'Union Européenne et la Région Normandie, le P.R.S.H. accueille en effet dans ses murs, depuis 2018, un espace de « *smart collaboration* », composé d'une table tactile de 75 pouces ainsi que d'un plateau digital. Dans le cadre du projet MARCOMO, financé par la Région, le pôle accueillera par ailleurs prochainement un puissant numériseur de documents de type Scanner 12S e-scan *open system*. Enfin, le P.R.S.H. hébergera, à partir de décembre 2020, le matériel informatique de l'Institut d'Urbanisme.

L'acquisition de ces différents équipements permet d'affirmer, au sein de l'université, le rôle du P.R.S.H. en tant que plateforme d'équipement et de service pour les sciences humaines de l'université. Pour étayer cette nouvelle stratégie de développement du P.R.S.H., l'achat d'une *humanum box* est envisagé à court terme : elle permettra la gestion et la réutilisation des données issues de recherches financées.

B. Développer les partenariats nationaux et internationaux : l'exemple du Gis MiDiB, Migrations et diversités dans les iles britanniques

Durant le lustre écoulé, le P.R.S.H. a développé un certain nombre de partenariats solides, notamment par le biais de la commission annuelle de prospective ou de la construction des appels à projets. Cette politique partenariale doit être confortée :

- Au sein de l'université même : si le P.R.S.H. entretient des relations étroites avec la fédération SFLog, il convient de développer davantage les synergies avec les autres grands pôles de l'université, en particulier ceux qui sont liés sciences dites « dures » ;
- Au sein de l'enseignement supérieur normand : le P.R.S.H. entretient de longue date des relations étroites avec les autres structures comparables de Normandie (M.R.S.H. de Caen, I.R.H.I.S. de Rouen) ; il convient toutefois également de renforcer les liens avec les autres grands acteurs de l'enseignement normand (Sciences Po Le Havre, I.N.S.A. de Rouen, Esadhar, école d'architecture…).
- Au niveau national et international.

Dans cette dernière optique, depuis 2020, le P.R.S.H. est membre fondateur du Gis *MiDiB, Migrations et diversités dans les îles britanniques*. Les partenaires sont le laboratoire CAS (*Culture Anglo-saxonne*) de l'Université de Toulouse et le CREW (*Center for Research on the English Speaking World*) de l'Université Paris Sorbonne Nouvelle. Le comité scientifique comprend, outre les trois universités cités (Le Havre, Paris, et Toulouse), l'Université Lyon 3 et l'Université d'Orléans, ainsi que deux établissements britanniques, le King's College de Londres et l'Université de Bristol.

Ce groupement d'intérêt scientifique positionne l'Université Le Havre Normandie ainsi que ses chercheur.e.s sur la scène nationale mais également internationale de la recherche sur des thématiques porteuses et contemporaines. Il investit une niche thématique, celle des questions liées aux flux migratoire, à la pluralité - qu'elle soit religieuse ou ethnique - ainsi que les problématiques liées aux identités de groupes et aux identités nationales.

Les thématiques du Gis s'inscrivent parfaitement dans la politique interdisciplinaire du PRSH, puisqu'il a pour objet d'encourager une recherche pluridisciplinaire sur les différents objets d'étude.

Le Gis comprend trois axes :

1) Histoire des politiques d'immigration au cours du long XXe siècle ; histoire des groupes et des communautés d'origine (post)coloniale ;
2) Immigration, identité nationale and citoyenneté ;
3) Identités, genre ; Accommodement et expression(s).

Ces 3 axes recoupent des thématiques développées dans les laboratoires de recherche en SHS ainsi que les axes thématiques prioritaires définis par le PRSH.

C. Renforcer l'animation scientifique : l'exemple du séminaire Contagion

L'une des pistes de renforcement de l'animation scientifique est la création, à l'horizon

2021, d'un séminaire pluridisciplinaire mensuel. La thématique a été définie en septembre 2020, lors de la réunion du C.A.S. dévolue à cette question : il s'agit de la contagion. En voici l'argument scientifique (Arnaud Le Marchand).

« L'épidémie de CoVid-19 va t-elle modifier la façon dont le concept de contagion est employé dans les sciences humaines et les études littéraires ?

Il y a déjà dix ans, la revue *Traces* a publié un numéro spécial (n°21, 2011) interrogeant la place des concepts de contagion, et de contamination, dans les sciences sociales. Ce numéro était marqué par l'ombre du sida, les alertes sur le Sras, mais aussi par le développement du thème de la diffusion virale dans le champ du numérique. Il montrait néanmoins l'influence croissante des épidémies et des concepts issus de l'épidémiologie sur les sciences sociales. Influences qui étaient sans doute prévisibles si l'on se rappelle que le concept de contagion a été formé à partir de réflexions théologiques sur la transmission du mal (Robert 2011), et que, d'autre part, l'arrivée du choléra en Europe au XIXe siècle , imprima sa marque, via l'hygiénisme, sur les réflexions en termes de solidarité, et sur la sociologie. Cependant Durkheim, dès 1897, mettait en garde sur une utilisation trop métaphorique du terme de contagion, et sur sa confusion avec l'imitation. La dichotomie entre imitation et confusion est aussi rappelée en 1970 par Genette, dans un article sur la rhétorique restreinte, qui distingue le contact direct, source de la contagion, du contact au sens figuré, à la source de l'imitation. Mais ce n'est pas dans le seul aspect formel que les études littéraires ont abordé la question de la contagion (des genres, des figures etc.). La science économique s'est aussi attachée à préciser la notation de contagion des crises financières par exemple et de distinguer ce qui relève de ce processus, de la diffusion de chocs par proximité géographique, par effets des opinions (Orléan 1992), les conventions de classement (les agences de notation),ou pour des raisons similaires sans influence directe d'une situation sur l'autre (Brana, Lahet 2005). La géographie, notamment le courant dit de la proximité, a précisé ce qui s'explique par la proximité spatiale par rapport à ce qui s'explique par la proximité organisationnelle (Bocquet, Brossard 2008) en étudiant des diffusions ou contagions d'innovations à travers différents territoires. La distinction entre contagion et imitation et contamination met en jeu aussi celle entre processus impersonnel et actions volontaires, et donc sur les normes d'action, et les représentations.

La pandémie actuelle amène d'autres questionnements, par exemple sur la temporalité, les vagues épidémiques, qui renvoient encore à un autre champ lexical, ou sur la saisonnalité de l'épidémie, et sur les outils numériques pour la représenter et la contrôler. Celle-ci apparaît alors comme une réalité menaçante qui résiste en faisant retour. Mais d'autres questions sont ou seront soulevées par cet épisode sur lesquelles les sciences humaines ont à intervenir.

Compte tenu de la transversalité de cette thématique, les deux axes du PRSH « Normes, représentations, identités » et « Etudes maritimes, portuaires et territoriales » sont donc concernées à plusieurs titres. D'une part, comme on l'a vu, la contagion et la contamination font partie de leurs appareils conceptuels. D'autre part, car les places portuaires ont été des lieux d'épidémies récurrentes, comme le choléra au Havre en 1892, tandis que Marseille est actuellement le lieu d'un contre-discours. Les effets des épidémies sur les normes, les représentations et les identités sont un champ perpétuellement renaissant[4]. »

[4]. Bibliographie : Brana Sophie, Lahet Delphine, « La propagation des crises financiers dans

D. Revoir la politique de communication.

La communication du P.R.S.H. est organisée autour de deux grands supports :

- Une lettre d'information trimestrielle, disponible en version numérique (https://prsh.univ-lehavre.fr/spip.php?article359) et papier (200 exemplaires) ;
- Le site internet du P.R.S.H. (https://prsh.univ-lehavre.fr).

Si la *Lettre du P.R.S.H.* a connu un certain rayonnement, le site internet, en revanche, reste globalement peu fréquenté, notamment en raison de l'absence de mises à jour régulières. Le recrutement d'un.e ingénieur.e de recherche à l'horizon 2021 devrait permettre, d'une part, de proposer une nouvelle interface plus attractive, d'autre part, d'offrir au public une mise à jour régulière des informations scientifiques.

---

les pays émergents : la contagion est-elle discriminante ? », *Économie internationale*, 2005/3 (nº 103), p. 73-96. URL : https://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2005-3-page-73.htm ; Bocquet Rachel, Brossard Olivier, « Adoption des TIC, proximité et diffusion localisée des connaissances », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2008/3 (octobre), p. 411-446. DOI : 10.3917/reru.083.0411. URL : https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-3-page-411.htm ; Coste Florent, Adrien Minard et Aurélien Robert, « Contagions. Histoires de la précarité humaine », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 21 | 2011, mis en ligne le 01 décembre 2011, consulté le 23 juillet 2020. URL : http://journals.openedition.org/traces/5126 ; Durkheim Émile, 1897, *Le suicide : étude de sociologie*, Paris, Félix Alcan ; Genette Gérard. La rhétorique restreinte. In: *Communications*, 16, 1970. Recherches rhétoriques. pp. 158-171. DOI : https://doi.org/10.3406/comm.1970.1234 www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1234 ; Orléan André. Contagion des opinions et fonctionnement des marchés financiers. In: *Revue économique*, volume 43,n°4, 1992. pp. 685-698 ; doi : 10.2307/3501837 ; Robert Aurélien, « Contagion morale et transmission des maladies : histoire d'un chiasme (XIIIe-XIXe siècle) », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 21 | 2011, mis en ligne le 01 décembre 2013, consulté le 23 juillet 2020. URL : http://journals.openedition.org/traces/5139.

ANNEXES RAPPORT HCERES PRSH (2015-2020)

ANNEXES RAPPORT HCERES PRSH (2015-2020) **45**
ANNEXE 1 : RESSOURCES FINANCIERES, EVOLUTION STRUCTURATION BUDGETAIRE DU PRSH 49
a) Histogrammes répartition postes budgétaires 206/2017/2018/2019/2020 ..... *49*
b) Tableau évolution budgétaire 2018-2020 ..... *50*
ANNEXE 2 : RESSOURCES MATERIELLES 51
a) Diagramme programmation 2016/2017/2018/2019 ..... *51*
..... 53
..... 53
ANNEXE 3 : STATUTS 54
a) Statuts du PRSH initiaux approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Le Havre Normandie le 16 octobre 2015 ..... *54*
b) Statuts modifiés *57*
c) Règlement Intérieur *62*

Il est demandé, en contrepartie de l'aide financière accordée, que les séminaires et ateliers aient lieu dans les locaux du PRSH.

Article 2.3. – Modalités de la demande.

Les demandes d'aides financières sont déposées auprès du directeur du PRSH en vue d'être votées en Assemblée générale lors d'une des deux réunions mentionnées à l'article 1.

Une aide au montage du projet de recherche peut être obtenue auprès de l'ingénieur d'études du PRSH.

L'attribution d'une aide financière par le PRSH oblige son récipiendaire à fournir un bref rapport sur le projet mené, de façon à alimenter le rapport d'activité du CAS.

Titre II – Locaux.

Article 3 – Description.

Les locaux du PRSH sont constitués d'un espace commun central, d'une salle de réunion, de bureaux et d'une salle de détente.

Article 4 – Espace commun central.

L'espace commun central est d'usage souple, sans réservation formelle.

Il accueille des réunions de travail prioritairement initiées par les occupants des bureaux et les porteurs de projets pluridisciplinaires. Il est également mis à la disposition des doctorants en SHS n'ayant pas de bureau.

Article 5 – Salle de réunion.

La salle de réunion, équipée d'une visio-conférence, est accessible sur réservation auprès de l'ingénieur d'étude. Un planning de la salle est consultable en ligne.

Elle est prioritairement destinée aux activités scientifiques animées par les membres du PRSH : séminaires, ateliers, colloques, journées d'études. Elle peut également être utilisée pour des soutenances de thèse et être mise à la disposition des laboratoires.

Article 6 – Bureaux.

Article 6.1. – Bureaux des doctorants.

Deux bureaux du PRSH sont affectés aux doctorants, en priorité inscrits en deuxième année de doctorat dans les laboratoires de Sciences Humaines et Sociales de l'Université du Havre. Chaque bureau peut accepter jusqu'à trois doctorants.

L'affectation des bureaux est assurée lors d'une réunion qui se tient au mois de juin et associe le Conseil de gestion du PRSH et les directeurs de laboratoires. Elle est assurée de façon à associer des disciplines différentes émanant de laboratoires différents.

L'occupation des bureaux par les doctorants se fait pour une durée de deux ans. Une troisième année peut être accordée à titre exceptionnel.

Les doctorants s'engagent à occuper leurs bureaux. Ils participent à l'animation du PRSH, notamment par une présentation d'étape de leurs travaux de recherche lors d'une journée des doctorants qui se tient annuellement au printemps.

Article 6.2. – Bureaux des enseignants-chercheurs.

Ont droit à l'utilisation d'un bureau les responsables du PRSH : directeur, directeur adjoint, responsable du conseil d'animation scientifique.

Les autres bureaux sont affectés aux responsables des structures et réseaux permanents (GRR CSN et ses six axes, PURH, IRSIT), ainsi qu'aux chercheurs porteurs de projets pluridisciplinaires qui le souhaitent.

Le Conseil de gestion du PRSH est compétent pour répartir les bureaux entre les bénéficiaires.

Afin de favoriser l'utilisation optimale des locaux et pour mieux répondre à la demande, chaque bureau est partagé par au moins deux personnes.

Article 6.3. – Bureau de l'ingénieur d'études.

Un bureau est affecté à l'ingénieur d'études attaché au PRSH.

3

.....64

d) Tableau récapitulatif de réunions des instances 2015-2020 ..... *66*

e) Liste des membres du CAS 2020 ..... *67*

f) Liste des membres de la commission de prospective 2020 ..... *68*

Annexe 1 : ressources financières, évolution structuration budgétaire du PRSH

a) Histogrammes répartition postes budgétaires 206/2017/2018/2019/2020

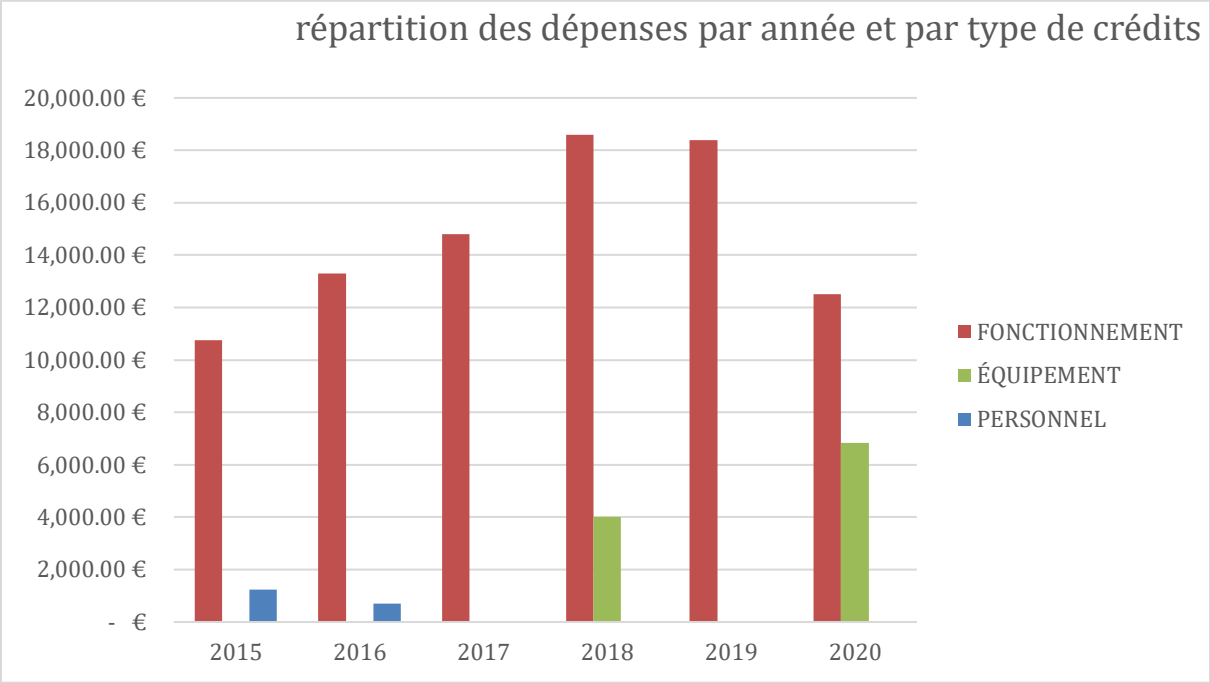

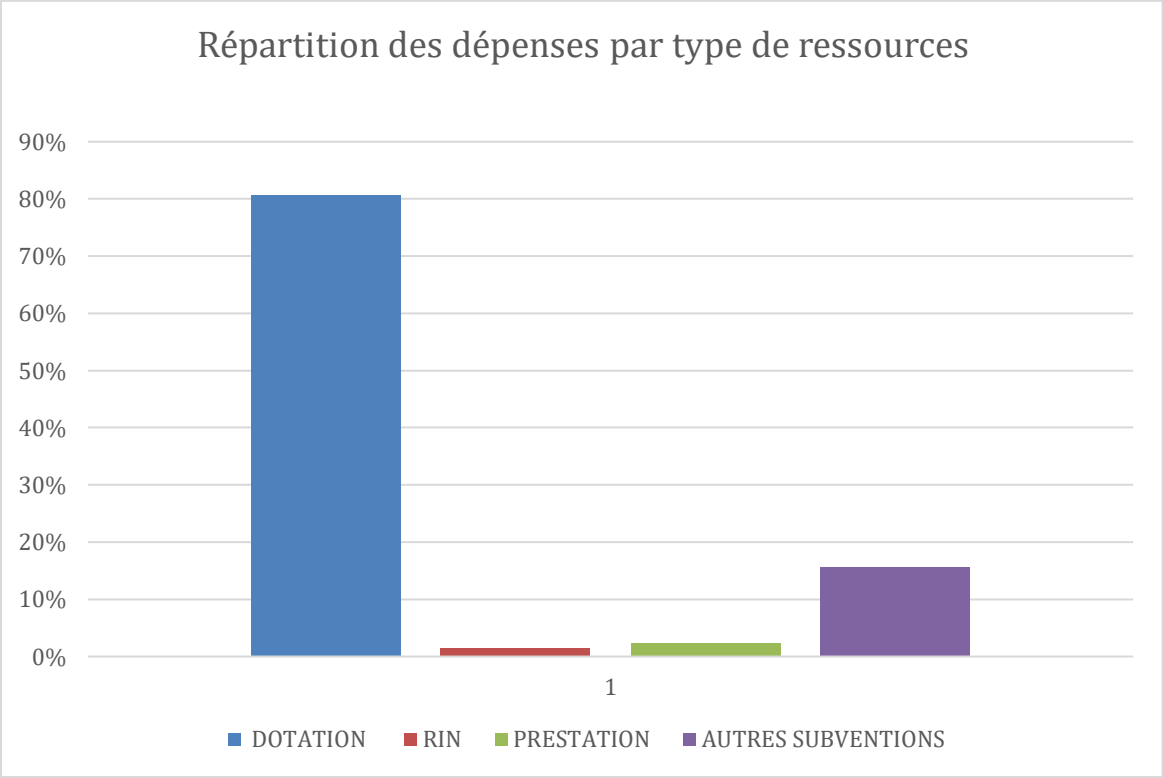

b) Tableau évolution budgétaire 2018-2020

	FONCTIONNEMENT	ÉQUIPEMENT	PERSONNEL	TOTAL
2015	10 751,50 €		1 248,50 €	12 000,00 €
2016	13 298,67 €		701,33 €	14 000,00 €
2017	14 796,93 €			14 796,93 €
2018	18 584,17 €	4 014,78 €		22 598,95 €
2019	18 384,69 €			18 384,69 €
2020	12 522,07 €	6 847,67 €		19 369,74 €
	88 338,03 €	10 862,45 €	1 949,83 €	101 150,31 €

Annexe 2 : ressources matérielles

a) Diagramme programmation 2016/2017/2018/2019

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE, VIE INSTITUTIONNELLE ET SUIVI DE PROJETS 2016

		2017							
		janv	fév	mars	mai	juin	sept	oct	nov
CAS	28-janv	28							
CAS+AG	25-févr		25						
conseil de gestion	21-mars			21					
conseil de gestion	25-mai				25				
conseil de gestion	16-juin					16			
CAS+AG	23-juin					23			
CAS	15-sept						15		
journée des doctorants	3è journée des doctorants et jeunes chercheurs du PRSH "Imaginaire(s), Représentation(s)" 20 oct							20	
CAS+AG	04-nov								4

LEGENDE
noir : vie institutionnelle
vert : formations
orange : projets labellisés PRSH
bleu : animations concernant l'axe "Normes, représentations, identités"
gris : animations concernant l'axe "les études maritimes, portuaires et territoriales"

CAS : conseil d'animation scientifique
AG : assemblée générale
AAP : appel à émergence de projets scientifiques

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE, VIE INSTITUTIONNELLE ET SUIVI DE PROJETS 2017

		2017						
		janv	fév	avril	juin	sept	oct	déc
CAS	19-janv	19						
CAS+AG	10-févr		10					
journée d'étude	"La recherche à l'Université du Havre : les chantiers en cours" dans le cadre du 500è anniversaire de la ville du Havre			27				
conférence	Jacques Charlier Université de Louvain (Belgique) "Dynamiques portuaires et urbano-portuaires récentes des ports néerlandais et belges de la rangée nord-européenne"				12			
conseil de gestion+CAS	14-juin				14			
conseil de gestion	20-sept					20		
journée d'études	Appel à émergence de projets, "Europe-Asie : récits, réemplois, réécritures"5 oct						5	
CAS+AG	05-oct						5	
Commission de prospective	"Que sera le territoire havrais dans 25 ans" 12 oct						12	
CAS	06-déc							6
journée d'étude	Appel à émergence de projets, "ma famille, mon robot et moi - étude sur l'impact de la relation humain-robot" 7 déc							7
animation doctorale	4è journée des doctorants et jeunes chercheurs du PRSH "Passer les frontières" 14 déc							14

LEGENDE
noir : vie institutionnelle
vert : formations
orange : projets labellisés PRSH
bleu : animations concernant l'axe "Normes, représentations et identités"
gris : animations concernant l'axe "les études maritimes, portuaires et territoriales"

CAS : conseil d'animation scientifique
AG : assemblée générale
AAP : appel à émergence de projets scientifiques

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE, VIE INSTITUTIONNELLE ET PROJETS LABELLISES PRSH 2018

		2018						
		janv	mars	Mai	Sept	oct	Nov	Déc
conseil de gestion	17-janv	17						
CAS+AG	18-janv	18						
colloque	RIN Normonde, "Policer les villes portuaires et maritimes au 18è siècle" 7 et 8 mars		7					
Les matinales	Les matinales, Fabien Bottini et Mamadou Beye : *La fondation et le maintien de l'Etat au travers des situations exceptionnelles. Les contributions de Nicolas Machiavel et Carl Schmitt au droit constitutionnel des états de crise. Etude comparée à la lumière des droits anglais, américain et français. 29 mai*			29				
conseil de gestion	03-sept				3			
CAS+AG	27-sept				27			
Au fil des mots	Au fil des mots, présentation de l'ouvrage *"Les larmes de Rome"* de Sarah Rey 25 sept				25			
CAS	04-oct					4		
Formation	permanence « Café-IdHAL » autour d'un stand et d'un café, pendant laquelle l'équipe de la BU assistera les chercheurs pour un premier dépôt ou toute autre information sur HAL 7 nov						7	
AG	08-nov						8	
Au fil des mots	Au fil des mots, présentation de la revue *"Les annales de Normandie : le port de Honfleur "* par Eric Saunier 8 nov						8	
colloque	RIN Normonde, "Les Normands et les colonies : un patrimoine en partage (16-19è siècles)"						15	
Animation doctorale	Le rencart des thésards, rencontre entre les doctorants première année et les plus anciens autour d'un buffet déjeuner 26 nov						26	
Au fil des mots	Au fil des mots, débat *"Le dernier voyage : la mort en contexte migratoire "* avec Alistair Hunter et Nada Aflouni 3 déc							3
AAP	Journée d'étude, *"La monnaie comme commun "*, du projet Monnaie et Finance 4 déc							4
Animation doctorale	5e journée des doctorants et jeunes chercheurs du PRSH "Centres et centralités en sciences humaines et sociales" 13 dé							13

LEGENDE
noir : vie institutionnelle
vert : formations
orange : projets labellisés PRSH
bleu : animations concernant l'axe "Normes, représentations et identités"
gris : animations concernant l'axe "les études maritimes, portuaires et territoriales"

CAS : conseil d'animation scientifique
AG : assemblée générale
AAP : appel à émergence de projets scientifiques

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE, VIE INSTITUTIONNELLE ET PROJETS LABELLISES DU PRSH 2019

DL mis à jour 12 mai 2020

		2019													
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	Sept	Oct	Nov	Déc		Nov	Déc
CAS+AG	AG bilan 2018	21													
RIN 2019	RIN HCS Vague A, 25/01/2019	25													
Les matinales	Laurence Mathey et Gabrielle Grandcamp : *Enjeux de mise en scène dans les Miracles de Nostre Dame par personnages (14/02/2019)*		14												
Inauguration	Inauguration de la salle Madeleine de Scudéry du PRSH, 07/03/2019 à 18h00			7											
RIN 2019	RIN HCS Vague B, 25/03/2019			28											
Journée d'étude	Journée d'études, "Les antiquisants de Normandie" 28/03/2019			28											
conseil de gestion	26-avr				26										
Au fil des mots	Emmanuel Dockès Voyage en Misarchie essai pour tout reconstruire Ed. Du retour 21/05/2019					21									
conseil de gestion	03-juin						3								
colloque national	RIN Géoseine "un fleuve entre art et littérature" 19 et 20 juin						19							7	
Inauguration et conseil de gestion	Inauguration de la plaque Human Trace au PRSH 9/07							9						8	
conseil de gestion	10-sept								10					8	
colloque national	RIN Normonde "Les Normands, les hommes, la mer et le monde (IX-XXIè siècles)								18					15	
Journée d'étude	Appel à émergence de projets 2019 "La scène Punk au Havre (1976-2016)" 20/09								20					26	
Au fil des mots	Anne Besson : "Dictionnaire de la fantasy" 26/09								26						3
CAS	ODJ : Appel à émergence de projets 2020									4					4
formation	Développer une stratégie numérique (réseaux sociaux académiques et identifiants chercheurs) et Être (bien) visible sur internet : l'identité numérique du chercheur par Aline Bouchard URFIST Paris									10					13
conseil de gestion	17-oct									17					
Les matinales	A. Le Marchand et Gaëlla Loiseau *Odologie et présence des gens du voyage en France. Passages, blocages et nœuds des espaces de vie voyageurs* 22 octobre									22					
formation	café IdHAL 11-12h 23 octobre									23					
réunion SFLOG	réunion PRSH/SFLOG 24/10 10h au PRSH									24					
conseil de gestion	04-nov										4				
Commission prospective	Commission de prospective Présentation de l'espace de smart collaboration 7/11										7				
Au fil des mots	"Le Roi Arthur" par Alban Gautier 14/11										14				
formation	Mindmapping (cartes heuristiques) et logiciel freeplane par Aline Bouchard, Urfist Paris 21/11 14h-17h D008										21				
formation	formation Docear 28/11 13h30-16h30 D008 parNoël Thiboud Urfist Strasbourg										28				
Election	Election des membres du conseil d'animation scientifique 28/11/2019										28				
Au fil des mots	"Un art de la réforme catholique, tome 2 la symbolique du pape Grégoire XIII et des boncompagni" éd. Honoré Champion 28/11/19 17h30 Yvan Loskoutoff										28				
conseil de gestion et CAS	03-déc											3			

LEGENDE
noir : vie institutionnelle
vert : formations
orange : projets labellisés PRSH
bleu : animations concernant l'axe "Normes, représentations et identités"
gris : animations concernant l'axe "les études maritimes, portuaires et territoriales"

CAS : conseil d'animation scientifique
AG : assemblée générale
AAP : appel à émergence de projets scientifiques

Annexe 3 : statuts

a) Statuts du PRSH initiaux approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Le Havre Normandie le 16 octobre 2015

Statuts du Pôle de Recherche en Sciences humaines (PRSH)

Article 1 – Missions.

Le PRSH, ouvert à l'ensemble des enseignants - chercheurs, chercheurs et doctorants en Sciences Humaines et Sociales de l'Université du Havre, vise à :

- favoriser les interactions entre ses membres et les croisements entre disciplines,
- accueillir les manifestations de recherche scientifique,
- aider au montage et au financement de nouveaux projets interdisciplinaires et inter-laboratoires,
- soutenir l'émergence d'axes de recherche pluridisciplinaires en SHS à l'université du Havre.

Le Pôle a vocation à s'intégrer dans une Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH) normande.

Article 2 – Membres.

Sont membres de droit du PRSH tous les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants en Sciences Humaines et Sociales de l'Université du Havre d'une part, et, d'autre part, toute autre personnel de l'université du Havre ayant une activité de recherche principale en Sciences Humaines et Sociales.

La liste des membres est arrêtée chaque année par le Président de l'Université. Elle est affichée au moins un mois avant chaque Assemblée Générale. Si elle remplit les conditions, toute personne ne figurant pas sur la liste des membres peut demander son inscription au vice-président du Conseil scientifique dans les quinze jours qui suivent l'affichage.

Tous les membres du PRSH sont électeurs. L'Assemblée Générale est constituée des membres.

Article 3 – Organes.

Article 3.1. – Conseil de gestion.

Le Conseil de gestion est composé de :

- Le (la) directeur (trice) du PRSH, le (la) directeur (trice) adjoint(e) du PRSH, élus à bulletin secret par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans, renouvelable une fois, à la majorité absolue des suffrages exprimés, qui animent le Conseil de gestion
- Un ingénieur d'étude (IGE) élu par et parmi les IGE en fonction au PRSH,
- **2 personnels, dont 1 doctorant, résidant au PRSH et désigné dans le cadre du règlement intérieur par catégorie de personnel.**

Le Conseil de gestion est chargé de :

- La gestion des locaux,
- L'administration et la gestion financière du Pôle,
- La rédaction du règlement intérieur.

Il se réunit au moins six fois par an.

En fonction de l'ordre du jour, le Conseil de gestion peut inviter toute personne intéressée. Les personnes invitées n'ont pas voix délibérative.

Tous les candidats aux fonctions électives doivent déposer leur candidature au moins huit jours avant l'élection auprès du vice président du conseil scientifique de l'université.

Article 3.2. – Conseil d'animation scientifique.

3.2.1 - Fonctionnement

Le Conseil d'Animation Scientifique (CAS) élabore et met en œuvre la politique scientifique du PRSH. A cette fin, il mène des réflexions afin de faire émerger des axes thématiques de recherche interdisciplinaires. Il reçoit également les projets de recherche présentés par les membres du Pôle, les analyse et les intègre dans son rapport de projet.

Chaque année, le Conseil d'animation scientifique prépare un rapport d'activités scientifiques et financières, ainsi qu'un rapport de projet à l'Assemblée Générale qui les approuve ou propose des réorientations que le Conseil d'animation scientifique se charge d'intégrer.

Le Conseil d'animation scientifique comprend 12 membres élus pour une durée de deux années renouvelable une fois :

- cinq représentants élus par les personnels de l'Assemblée Générale, à la majorité relative des suffrages exprimés,
- un représentant des doctorants élu en leur sein à la majorité relative des suffrages exprimés,
- un représentant de chacun des cinq laboratoires en SHS (LEXFEIM, CIRTAI, NIMEC, EDEHN, GRIC), élu en leur sein.
- un représentant du Conseil scientifique de l'université, élu en son sein.

Le (la) directeur (rice) et le (la) directeur (rice) adjoint(e) du PRSH sont membres de droit du Conseil d'animation scientifique.

Le Conseil d'animation scientifique élit en son sein un responsable. Cette fonction est incompatible avec celles de directeur et de directeur adjoint du PRSH.

Tout membre du PRSH peut proposer au responsable du Conseil d'Animation Scientifique et préalablement à la tenue des réunions du Conseil d'Animation Scientifique des axes ou projets de recherche.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

Tout membre du PRSH peut assister aux réunions du Conseil d'animation scientifique et participer aux discussions, sans voix délibérative. Il peut également proposer des axes ou projets de recherche au Conseil d'animation scientifique. Le Conseil d'animation scientifique peut en outre proposer lui-même un appel à projets en vue de constituer une équipe de recherche sur une thématique.

3.2.2 – Commission de prospective

Le Conseil d'animation scientifique du PRSH désigne une fois tous les deux ans, les membres d'une Commission de prospective, composée de personnalités intéressées par la recherche en sciences humaines à l'université du Havre. Le directeur, le directeur adjoint et le responsable du Conseil d'animation scientifique du PRSH y sont membres de droit. Elle peut comprendre à titre indicatif :

En fonction de l'ordre du jour, le Conseil de gestion peut inviter toute personne intéressée. Les personnes invitées n'ont pas voix délibérative.

Tous les candidats aux fonctions électives doivent déposer leur candidature au moins huit jours avant l'élection auprès du vice président du conseil scientifique de l'université.

Article 3.2. – Conseil d'animation scientifique.

3.2.1 - Fonctionnement

Le Conseil d'Animation Scientifique (CAS) élabore et met en œuvre la politique scientifique du PRSH. A cette fin, il mène des réflexions afin de faire émerger des axes thématiques de recherche interdisciplinaires. Il reçoit également les projets de recherche présentés par les membres du Pôle, les analyse et les intègre dans son rapport de projet.

Chaque année, le Conseil d'animation scientifique prépare un rapport d'activités scientifiques et financières, ainsi qu'un rapport de projet à l'Assemblée Générale qui les approuve ou propose des réorientations que le Conseil d'animation scientifique se charge d'intégrer.

Le Conseil d'animation scientifique comprend 12 membres élus pour une durée de deux années renouvelable une fois :

- cinq représentants élus par les personnels de l'Assemblée Générale, à la majorité relative des suffrages exprimés,
- un représentant des doctorants élu en leur sein à la majorité relative des suffrages exprimés,
- un représentant de chacun des cinq laboratoires en SHS (LEXFEIM, CIRTAI, NIMEC, EDEHN, GRIC), élu en leur sein.
- un représentant du Conseil scientifique de l'université, élu en son sein.

Le (la) directeur (rice) et le (la) directeur (rice) adjoint(e) du PRSH sont membres de droit du Conseil d'animation scientifique.

Le Conseil d'animation scientifique élit en son sein un responsable. Cette fonction est incompatible avec celles de directeur et de directeur adjoint du PRSH.

Tout membre du PRSH peut proposer au responsable du Conseil d'Animation Scientifique et préalablement à la tenue des réunions du Conseil d'Animation Scientifique des axes ou projets de recherche.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

Tout membre du PRSH peut assister aux réunions du Conseil d'animation scientifique et participer aux discussions, sans voix délibérative. Il peut également proposer des axes ou projets de recherche au Conseil d'animation scientifique. Le Conseil d'animation scientifique peut en outre proposer lui-même un appel à projets en vue de constituer une équipe de recherche sur une thématique.

3.2.2 – Commission de prospective

Le Conseil d'animation scientifique du PRSH désigne une fois tous les deux ans, les membres d'une Commission de prospective, composée de personnalités intéressées par la recherche en sciences humaines à l'université du Havre. Le directeur, le directeur adjoint et le responsable du Conseil d'animation scientifique du PRSH y sont membres de droit. Elle peut comprendre à titre indicatif :

b) Statuts modifiés

Statuts du Pôle de Recherche en Sciences Humaines (PRSH)

Article 1 – Missions

Le Pôle de Recherche en Sciences Humaines (PRSH) est une structure fédérative de l'Université Le Havre Normandie (ULHN), regroupant l'ensemble des unités de recherche en sciences humaines et sociales.

Le PRSH a pour mission de développer une recherche scientifique pluridisciplinaire d'excellence en Sciences Humaines et sociales, notamment en :

- Établissant une programmation scientifique propre (appels à projets, journées d'études, colloques, actions de médiation scientifique, *etc*),
- Favorisant les interactions entre ses membres et les croisements entre disciplines,
- Aidant au montage et au financement de nouveaux projets interdisciplinaires en SHS à l'Université Le Havre Normandie,
- Valorisant les projets, manifestations de recherche en Sciences Humaines et Sociales,
- Facilitant le dialogue avec l'ensemble des acteurs socio-économiques et culturels du territoire,
- Accueillant les manifestations de recherche scientifique.

Titre 1 : Composition

Article 2 – Les unités de recherche affiliées au PRSH

Les unités de recherche en sciences humaines et sociales de l'ULHN sont affiliées de droit du PRSH.

La liste des unités de recherche affiliées au PRSH est annexée aux présents statuts et révisée périodiquement.

Article 3 – Les membres du PRSH

Sont membres de droit du PRSH tous les enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et doctorants membres d'une unité de recherche affiliée au PRSH.

La liste des membres est arrêtée chaque année par le Président de l'Université sur la base des listes transmises par chacune des unités de recherche précitées.

Titre 2 : Organisation

Article 4 – Organes
Les structures du PRSH sont :
-l'Assemblée Générale (AG)
-l'équipe de direction
-le Conseil d'Animation Scientifique (CAS)
-le Conseil de Gestion
-la Commission de Prospective

Article 5 – L'Assemblée Générale
L'Assemblée générale comprend l'ensemble des membres du PRSH. Elle se réunit au moins une fois par an, sur convocation de l'équipe de direction dans les conditions prévues par le règlement intérieur.
Elle se prononce sur les moyens du PRSH, sa programmation et sa stratégie scientifique, notamment au travers d'un débat suivi d'un vote sur le rapport d'activité annuel présenté par l'équipe de direction.
En cas de rejet du rapport d'activité annuel présenté par l'équipe de direction, l'Assemblée Générale est habilitée, sur proposition d'au moins un quart des membres présents, à demander un vote de confiance concernant l'équipe de direction. Si le résultat de ce vote de confiance est négatif, l'équipe de direction est révoquée.

Article 6 – L'équipe de direction
L'équipe de direction se compose d'un directeur et d'un directeur adjoint.
6.1 Election de l'équipe de direction
L'équipe de direction est élue à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés par l'ensemble des membres du PRSH.
L'équipe de direction du PRSH est élue pour une durée de quatre ans. Son mandat est renouvelable une fois.
En cas de vacance du directeur, le directeur adjoint assure la direction du P.R.S.H. ; il lui revient alors d'organiser, dans un délai de deux mois, l'élection d'un nouveau directeur adjoint pour la durée restante du mandat de l'équipe présidentielle initialement élue.
En cas de vacance du directeur adjoint, il revient au directeur d'organiser, dans un délai de deux mois, l'élection d'un nouveau directeur adjoint, dont le mandat prendra fin en même temps que celui du directeur.
En cas de vacance de l'ensemble de l'équipe présidentielle, la direction du P.R.S.H. est assurée, à titre provisoire, par la vice-présidence recherche de l'ULHN ; il revient à cette dernière d'organiser l'élection de la nouvelle équipe de direction dans un délai de deux mois.

6.2 Pouvoirs de l'équipe de direction
L'équipe de direction :
- Impulse, élabore et propose les orientations stratégiques et scientifiques du PRSH,
- Représente le PRSH,
- Prépare les réunions de l'ensemble des organes et exécute leurs décisions,
- Gère les ressources communes, encadre le personnel administratif et technique du PRSH,
- Propose au CAS puis à l'AG un rapport d'activité annuel.

En cas de désaccord au sein de l'équipe de direction, le directeur a une voix prépondérante.

Article 7– Le Conseil d'Animation Scientifique
7.1 Composition
Le Conseil d'Animation Scientifique comprend des membres élus pour quatre ans et dont le mandat est renouvelable une fois :

- Cinq représentants élus par l'Assemblée Générale, à la majorité relative des suffrages exprimés,
- Un représentant de chacune des unités de recherche membres du PRSH,
- Un représentant de la Commission Recherche de l'université, élu en son sein,
- Le représentant des doctorants du PRSH.

Le Conseil d'Animation Scientifique comprend des membres de droit :

- L'équipe de direction,
- Les responsables d'axes thématiques du PRSH,
- L'IGR du PRSH,
- La documentaliste du PRSH,
- Un représentant de chaque structure fédérative en SHS de Normandie.

Le Conseil d'Animation Scientifique comprend de deux à cinq membres extérieurs à l'Université du Havre, reconnus pour leur expertise scientifique nationale et internationale, désignés par le Conseil d'Animation Scientifique sur proposition de l'équipe de direction.
Le Conseil d'Animation Scientifique élit, parmi les cinq représentants élus par l'Assemblée Générale, un responsable.

7.2 Missions
Le CAS :

- Formule des avis et des propositions sur l'orientation scientifique et stratégique proposée par l'équipe de direction,
- Définit la programmation scientifique du PRSH : construction des AAP, formations, événements scientifiques, politiques de médiation et de valorisation,
- Détermine les axes thématiques de recherche du PRSH et élit un responsable par axe parmi les membres du PRSH,
- Détermine la politique d'acquisition du centre de documentation du PRSH et en assure la gestion scientifique,
- Se prononce sur le rapport d'activité annuel.

7.3 Fonctionnement
Le CAS se réunit au moins deux fois par an sur convocation de son responsable ou de l'équipe de direction, dans un délai de 8 jours minimum.

Article 8– Le Conseil de gestion
8.1 Composition :
Le conseil de gestion est composé de :

- L'équipe de direction,

- Les personnels BIATOSS en fonction au PRSH,
- Le représentant des doctorants du PRSH, résidant au PRSH et désigné dans le cadre du règlement intérieur.

8.2 Missions

Le conseil de gestion est chargé de :

- La gestion des locaux du PRSH,
- La gestion administrative et financière du PRSH,
- La politique de communication interne et externe du PRSH,
- La gestion administrative et financière du PRSH,
- La rédaction du règlement intérieur.

8.3 Fonctionnement

Il se réunit aussi souvent que nécessaire à la demande de l'équipe de direction ou de l'un des membres de l'équipe de direction.
En fonction de l'ordre du jour, le Conseil de Gestion peut inviter toute personne intéressée.

Article 9– La commission de prospective

La Commission de Prospective préconise des orientations de recherche.
Le Conseil d'Animation Scientifique du PRSH désigne, tous les quatre ans, les membres d'une Commission de Prospective, composée de personnalités intéressées par la recherche en Sciences Humaines à l'Université Le Havre Normandie. Pendant cette durée de quatre ans, les membres du CAS peuvent proposer d'intégrer à la commission de prospective de nouveaux membres ; ces propositions sont soumises à l'approbation du CAS par vote suivant la règle de la majorité absolue.
Les membres du conseil de gestion et du Conseil d'Animation Scientifique du PRSH en sont membres de droit. Elle peut comprendre des personnes mentionnées à titre indicatif dans le règlement intérieur.
La Commission de Prospective se réunit une fois par an. Les directeurs des unités de recherche en SHS de l'Université Le Havre Normandie sont invités à assister à cette commission avec voix consultative.

Article 10– Dispositions générales

Chaque réunion d'un organe collégial fait l'objet d'une convocation écrite préalable adressée aux membres de cet organe au moins huit jours avant la date de la réunion. Cette convocation peut être adressée par voie électronique. Elle comporte l'indication de l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion. Tout membre peut demander l'inscription d'une question à l'ordre du jour dans un délai de 4 jours minimum avant la date de la réunion.
L'ordre du jour des différents organes du PRSH est établi par l'équipe de direction du PRSH, à l'exception de celui du CAS établi par son responsable.
Les votes au sein de chaque organe collégial sont pris à la majorité simple des présents et représentés. Chaque membre présent ne peut être porteur que d'une procuration.
Les modalités d'élection au sein des organes sont régies par le règlement intérieur.

Titre 3 : Fonctionnement

Article 11– Moyens scientifiques, techniques et financiers
Le PRSH est doté d'un centre de documentation dont le fonds peut être abondé par les unités de recherche du PRSH.
Le PRSH bénéficie de locaux propres situés sur le site LEBON ainsi que d'équipement et de matériels mentionnés dans l'inventaire établi annuellement par le conseil de gestion du PRSH.
L'ULHN affecte des personnels permanents à l'activité du PRSH, notamment :
-1 IGR,
-1 documentaliste,
-1 personnel administratif.
Le budget du PRSH est composé de ressources provenant de :
- de l'ULHN,
-des unités de recherche membres du PRSH,
- de l'État, des collectivités territoriales, ou d'institutions européennes,
- d'organismes de recherche,
- de contrats de recherche,
- de toute autre source de financement publique ou privée.

Titre 4 : Dispositions finales

Article 12– Modification des statuts
Les statuts du PRSH peuvent être modifiés sur proposition de l'équipe de direction, du CAS ou d'un quart des membres de l'AG du PRSH. Elle est votée à la majorité absolue des membres de l'AG présents ou représentés. La modification est présentée à la commission des statuts de l'ULHN pour approbation et publication.

c) Règlement Intérieur

Règlement intérieur du PRSH

Approuvé par l'assemblée générale du 5 novembre 2013

Le règlement intérieur du PRSH établit ses règles de fonctionnement en matière de budget (Titre I), de locaux (Titre II) et d'élection du représentant des doctorants au sein du Conseil de gestion (Titre III).

Titre I – Budget.

Article 1er – Principes.

Les dépenses du PRSH sont affectées essentiellement à la recherche scientifique pluridisciplinaire et inter-laboratoire de ses membres.

Sur la base des informations fournies par la présidence de l'université, un budget prévisionnel est établi par le Conseil de gestion et présenté à l'Assemblée générale lors de sa réunion du mois de décembre.

Dans le cadre de son rapport à projets, le Conseil d'animation scientifique soumet à l'Assemblée générale un avis sur les projets déposés, avis qui ne lie pas l'Assemblée générale. Seule l'Assemblée générale vote les aides financières aux projets scientifiques lors de sa réunion du mois de décembre et lors d'une seconde réunion en mai de l'année suivante.

Article 2 – Aides financières aux projets scientifiques.

Article 2.1. – Montant.

En fonction de la nature du projet, le PRSH peut attribuer à ses membres les sommes suivantes :

- Séminaire, atelier : 400 €
- Journée d'études : 300 €
- Colloque : 200 €
- Projet dans le cadre d'un appel à projet émis par le Conseil d'animation scientifique : 1 000 €

Article 2.2. – Critères d'attribution.

L'attribution d'une aide financière par le PRSH est conditionnée au caractère pluridisciplinaire et inter-laboratoire du projet. Sont prioritaires les projets qui s'inscrivent dans un des sous-axes du GRR CSN ou un des pôles de la MRSH de Caen.

Il est demandé, en contrepartie de l'aide financière accordée, que les séminaires et ateliers aient lieu dans les locaux du PRSH.

Article 2.3. – Modalités de la demande.

Les demandes d'aides financières sont déposées auprès du directeur du PRSH en vue d'être votées en Assemblée générale lors d'une des deux réunions mentionnées à l'article 1.

Une aide au montage du projet de recherche peut être obtenue auprès de l'ingénieur d'études du PRSH.

L'attribution d'une aide financière par le PRSH oblige son récipiendaire à fournir un bref rapport sur le projet mené, de façon à alimenter le rapport d'activité du CAS.

Titre II – Locaux.

Article 3 – Description.

Les locaux du PRSH sont constitués d'un espace commun central, d'une salle de réunion, de bureaux et d'une salle de détente.

Article 4 – Espace commun central.

L'espace commun central est d'usage souple, sans réservation formelle.

Il accueille des réunions de travail prioritairement initiées par les occupants des bureaux et les porteurs de projets pluridisciplinaires. Il est également mis à la disposition des doctorants en SHS n'ayant pas de bureau.

Article 5 – Salle de réunion.

La salle de réunion, équipée d'une visio-conférence, est accessible sur réservation auprès de l'ingénieur d'étude. Un planning de la salle est consultable en ligne.

Elle est prioritairement destinée aux activités scientifiques animées par les membres du PRSH : séminaires, ateliers, colloques, journées d'études. Elle peut également être utilisée pour des soutenances de thèse et être mise à la disposition des laboratoires.

Article 6 – Bureaux.

Article 6.1. – Bureaux des doctorants.

Deux bureaux du PRSH sont affectés aux doctorants, en priorité inscrits en deuxième année de doctorat dans les laboratoires de Sciences Humaines et Sociales de l'Université du Havre. Chaque bureau peut accepter jusqu'à trois doctorants.

L'affectation des bureaux est assurée lors d'une réunion qui se tient au mois de juin et associe le Conseil de gestion du PRSH et les directeurs de laboratoires. Elle est assurée de façon à associer des disciplines différentes émanant de laboratoires différents.

L'occupation des bureaux par les doctorants se fait pour une durée de deux ans. Une troisième année peut être accordée à titre exceptionnel.

Les doctorants s'engagent à occuper leurs bureaux. Ils participent à l'animation du PRSH, notamment par une présentation d'étape de leurs travaux de recherche lors d'une journée des doctorants qui se tient annuellement au printemps.

Article 6.2. – Bureaux des enseignants-chercheurs.

Ont droit à l'utilisation d'un bureau les responsables du PRSH : directeur, directeur adjoint, responsable du conseil d'animation scientifique.

Les autres bureaux sont affectés aux responsables des structures et réseaux permanents (GRR CSN et ses six axes, PURH, IRSIT), ainsi qu'aux chercheurs porteurs de projets pluridisciplinaires qui le souhaitent.

Le Conseil de gestion du PRSH est compétent pour répartir les bureaux entre les bénéficiaires.

Afin de favoriser l'utilisation optimale des locaux et pour mieux répondre à la demande, chaque bureau est partagé par au moins deux personnes.

Article 6.3. – Bureau de l'ingénieur d'études.

Un bureau est affecté à l'ingénieur d'études attaché au PRSH.

Article 7 – Salle de détente.

La salle de détente est utilisée par toutes les personnes occupant et fréquentant le PRSH. Un règlement spécifique est affiché à l'intérieur de la salle.

Titre III – Election du doctorant membre du Conseil de gestion.

Article 8 – Modalités de scrutin.

L'élection du doctorant au Conseil de gestion prévue par l'article 3.1. des Statuts du PRSH se déroule à bulletin secret pour une durée de deux ans, renouvelable une fois, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Sont électeurs les doctorants affectataire d'un bureau au PRSH.

Le directeur du PRSH se charge de l'élection qui se déroule lors de la rentrée universitaire.

d) Tableau récapitulatif de réunions des instances 2015-2020

INSTANCES	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CONSEIL D'ANIMATION SCIENTIFIQUE	19/02/2015 23/04/2015 24/09/2015 ÉLECTIONS	28/01/2016 25/02/2016 23/06/2016 15/09/2016 04/11/2016	19/01/2017 10/02/2017 14/06/2017 05/10/2017 06/12/2017	18/01/2018 27/09/2018	21/01/2019 03/12/2019 ÉLECTIONS	23/01/2020 06/10/2020 09/12/2020
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	13/03/2015 19/05/2015 08/10/2015 18/12/2015	25/02/2016 23/06/2016 04/11/2016	10/02/2017 05/10/2017	18/01/2018 27/09/2018 08/11/2018	29/01/2019	23/01/2020
COMMISSION DE PROSPECTIVE	inexistante	inexistante	12/12/2017	13/12/2018	07/11/2019	non organisé / cause crise sanitaire

e) Liste des membres du CAS 2020

PRSH

Pôle de Recherche en Sciences Humaines et sociales
Université Le Havre Normandie

Liste des membres du CAS
Décembre 2019

Les 5 élu(e)s EC de l'AG sont :

Nada AFIOUNI
Sonia ANTON
Daiana DULA
Bruno LECOQUIERRE
Arnaud LE MARCHAND

Le représentant nommé par la commission recherche est :

Léo Vanier

Le représentant du CERMUD est :

Sébastien ADALID

Le représentant de l'EDEHN est :

Zouhair BENHAMOU

Le représentant du GRIC est :

Georges-Claude GUILBERT

La représentante de IDEES LH est :

Myriam HACHIMI ALAOUI

Le représentant du LexFEIM est :

Michel BRUNO

La représentante du NIMEC est :

Sophie CROS

Le responsable du CAS est :

Bruno LECOQUIERRE

MEMBRES DE DROIT :

Jean-Noël CASTORIO
Marie LECLER
Mathilde LE LUYER
Delphine LEVEE
Sabrina MOMMOLIN
Patricia SAJOUS

1

f) Liste des membres de la commission de prospective 2020

NOM	INSTANCE DE RATTACHEMENT	FONCTION
AIBOUT Boubaker	Caisse des dépôts et de consignations	Directeur territorial Axe Seine
ALCALDE Maxence	ESADHAaR Recherche	Directeur
BANSAYE Nicolas	Muséum d'Histoire naturelle du Havre	Responsable Médiation et Accueil
BEAUMONT Pierre	Archives municipales	Directeur des archives municipales
BENAOUDA Karim	Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole	adjoint au Maire
BERTRAND Anne-Sophie	Le Havre Seine Métropole	Responsable du pôle développement des publics et médiation Responsable de la Maison du patrimoine Pays d'art et d'histoire - Attractivité du territoire
BLANC-AUBERT Frédéric	Ville du Havre Mairie	Chargé de mission Lire au Havre
BOTTOIS Idyll	DRAC Normandie	Conseillère pour le livre, la lecture, les archives et la langue française
BOUTROY Ingrid	CCI	responsable Innovation et Numérique Direction Appui/Etudes/Aménagement
BROSSEAU Marion	Agence Normande de Développement Durable (ANDD)	chargée de mission de projets partenariaux Recherche-Territoires
BULEON Pascal	MRSH	Directeur
BULLE Frédérique	Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie de Normandie	Déléguée adjointe Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie de Normandie
CHEDOT Cyril	GPMH	Chef du Service planification de l'aménagement du territoire
COSTE DE CHAMPERON Anne	Le Havre Seine Métropole	Directrice Générale adjointe aménagement et attractivité du territoire
COSTE Hélène	ULHN	Directrice-adjointe de la Bibliothèque universitaire
COSTE Magali	Pôle TES	Chargée de projet Innovation
CRAOUYEUR Luc	Association Le container / CCI	Vice-président
DELSALLE-MARINI Greta	Le Havre Port Center	Directrice
Deysine Philippe	NOVALOG	Délégué Général
DGS	ULHN	
Dhellin Emilie	BPI France	Responsable Développement Assurance Export
DRIANT Jean-François	Le Volcan	Directeur
DU BOULLAY Marie-Anne	French Lines	Secrétaire générale
DU MOULIN DE LABARTHETE Simon	AURH	Directeur
DUCROIX Clémence	MUMA	attachée de conservation
Duval Stéphane	BPI France	Délégué Innovation et Responsable Crédit
FINDINIER Benjamin	Musées Honfleur	Directeur des musées et du pôle culturel d'Honfleur
GASTINNE Jean-Baptiste	Le Havre Seine Métropole	Président
GOOSSENS Nicole	Vice - présidente	CESER Normandie
GUILLAS Julie	CESER Normandie	1ère Vice-Présidente
GUILLERM Elise	Ecole d'Architecture de Normandie	Ingénieure de recherche
Guyot Françoise	DIRVED	Directrice
HAUDIQUET Annette	MuMA	Directrice
HENRY Stéphanie	Pôle TES	Chargée de développement
HEYNEN Thierry	ESADHaR	Directeur Général
LECOEUR Laurent	AD Normandie	Chargé d'affaires Projets européens
LEGER Jérôme	LIA	Directeur de TRANSDEV LE HAVRE/LIA
LEPROUST-HOULLIER Emilie	Le Havre Seine Métropole	Directrice Attractivité du territoire
LEROY Marie-Annick	Caux Seine Agglo Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine	directrice coopération et innovation territoriale
LETHUILLIER Christelle	Alcéane	Responsable Ressources Humaines
MEHEU Mathilde	MuséoSeine	Service Patrimoine et Musées : Muséoseine & Juliobona
MILLET François	LE DOME	Living Lab Manager
OUPIER Sébastien	Région Normandie	Service Grands Projet et Innovation Chargé de mission
POULAIN Mathilde	ULHN	Directice de Bibliothèque
Président	ULHN	
RAOUS Sophie	Agence Normande de Développement Durable (ANDD)	Responsable ANDD Coordonatrice IRD2
RIVIERE Manon	ESADHaR	Responsable Communication
ROUET Dominique	Bibliothèque Niemeyer	Directeur Bibliothèque Niemeyer
ROVIRA Katia	IRHIS	Directrice
SAVOYEN Julie	Le Havre Seine Métropole	Chargée de mission
SCELLES Magali	Pôle TES	Directrice
SCHERRER Paul	Port du Havre	Ancien directeur adjoint du Port du Havre
THIBAUDEAU RAINOT Florence	Ville du Havre Mairie	Adjoint au Maire en charge de l'Education, de la Petite Enfance
THOMAS Isabelle	ULHN	conservatrice, responsable du service chercheurs/BU
VP recherche	ULHN	